



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE

# MÉDICO-SOCIAL 2024

[WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)

# SOMMAIRE

p. 1		INTRODUCTION	p. 401		FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE
p. 6		MANAGEMENT ET LEADERSHIP	p. 427		LOGISTIQUE : ORGANISATION ET MANAGEMENT
p. 37		STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	p. 453		QUALISANTÉ - ÉVALUATION QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES
p. 86		RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES ET NON MÉDICALES	p. 543		PHARMACIE, STÉRILISATION ET HYGIÈNE
p. 210		CENTRE DE DROIT JURISANTÉ	p. 617		PATIENTS EXPERTISE CLINIQUE
p. 263		FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION FACTURATION	p. 668		MÉDICO-SOCIAL
p. 343		INFORMATION MÉDICALE, PMSI	p. 723		PRÉPARATION AUX CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI
p. 393		SYSTÈMES D'INFORMATION	p. 782		INFORMATIONS

« LE CNEH, ÉQUILIBRE PERMANENT  
ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE »

En 2024, le CNEH célèbre ses 50 ans d'engagement dans le secteur hospitalier. Merci de votre confiance !

Découvrez notre offre complète de formations garantissant l'acquisition rapide des compétences indispensables pour relever les défis de vos métiers en 2024.

Participez à nos événements exclusifs axés sur l'expérience patient, les Soins Médicaux et de Réadaptation, la Gestion du Temps de Travail, la facturation, les finances hospitalières, les ressources humaines, l'utilisation de la data et même nos missions d'étude à l'étranger.

Ensemble, construisons un avenir hospitalier dynamique et innovant !

**Joseph Tedesco**  
Directeur général du CNEH



Pour ne manquer aucune actualité et opportunité de formation, rejoignez notre communauté sur  
notre site internet [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) et nos réseaux sociaux :

SITE WEB



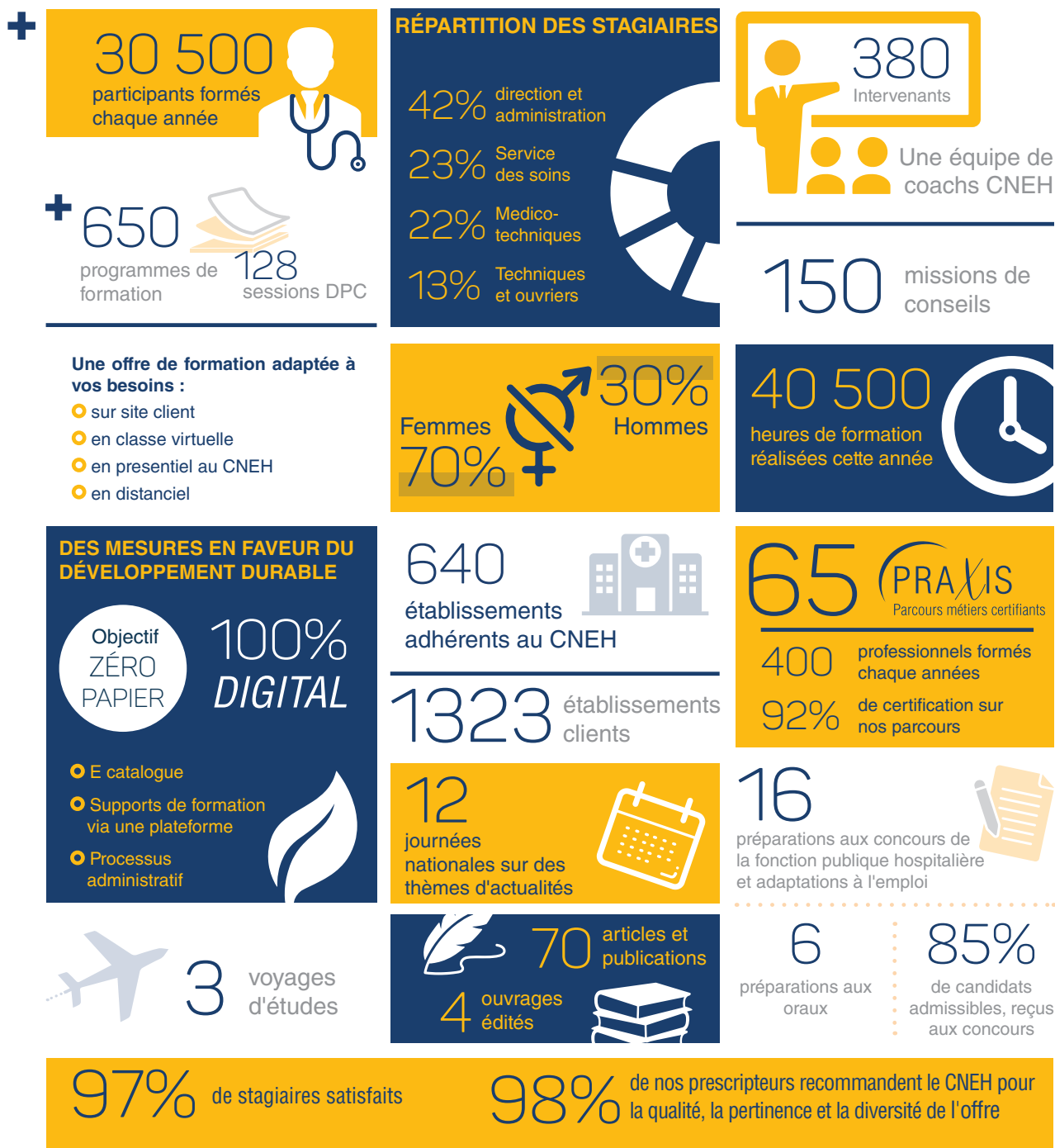
LINKEDIN



TWITTER/X



# LE CNEH : ÉCOLE DE RÉFÉRENCE, CONSEILLER DE CONFIANCE



## DÉMARCHES QUALITÉS DU CNEH



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Organisme de formation : 11 92 1585 192  
Qualiopi : N°2021/92714.1



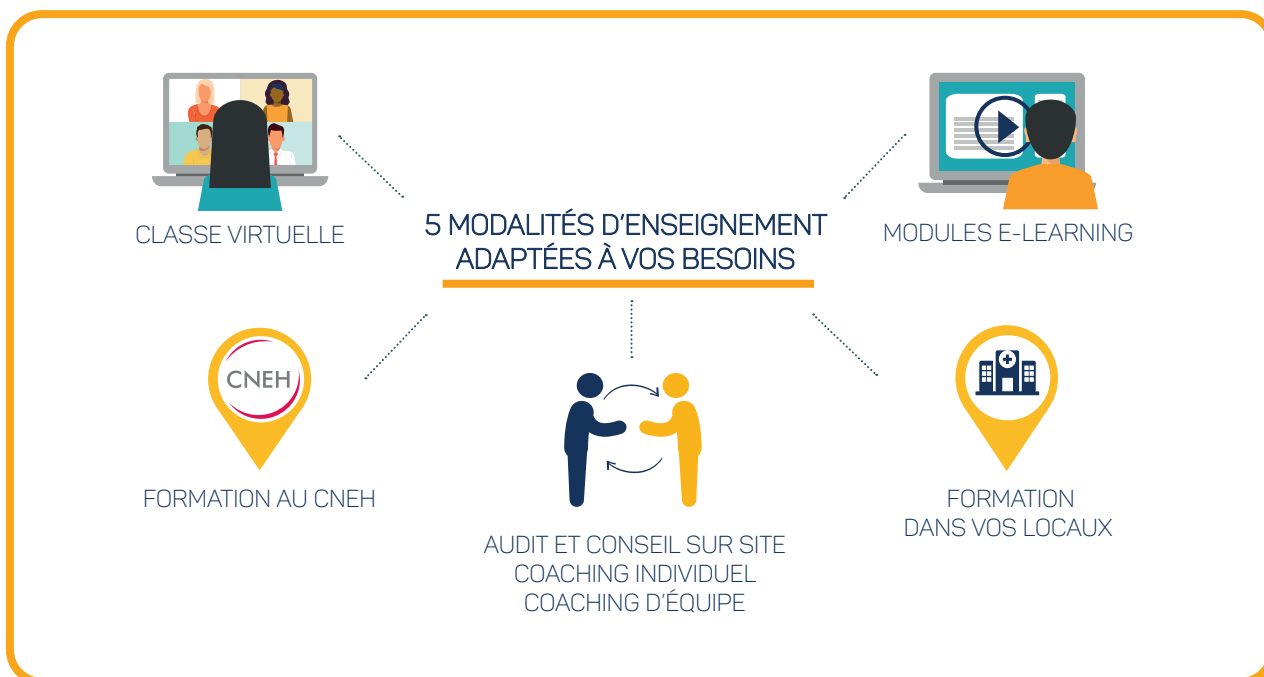
Les Acteurs de la Compétence, 1<sup>re</sup> fédération des entreprises de formation, rassemble tous les acteurs de référence du capital humain.



Numéro organisme : 1044

## NOTRE OFFRE

- 650 formations dont 128 **formations DPC**
- 65 parcours métiers certifiants **Praxis pour appréhender en toute sérénité un métier**
- Une offre de préparation aux concours et **d'adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-13 et Café RH : point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes**
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



## NOS PARTENAIRES

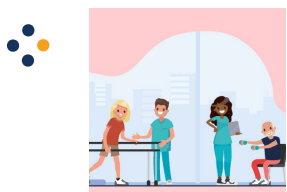


# LES ÉVÈNEMENTS 2024 DU CNEH



## CLUB 10-13 JURISANTÉ

- Le 30 janvier 2024, en classe virtuelle
- Le 2 juillet 2024, en classe virtuelle



## JOURNÉE FOCUS

### LES SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SMR)

- Le 12 mars 2024, à Paris



## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

### – INCLUSION, AUTONOMIE, RÉPONSE TERRITORIALE INTÉGRÉE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Le 4 avril 2024, à Paris



## JOURNÉE FOCUS :

### PARTENARIAT ET EXPÉRIENCE PATIENT

- Le 16 mai 2024, à Paris



## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE

### DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Le 6 juin 2024, à Paris



## JOURNÉE FOCUS :

### LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ESSMS

- Le 11 juin 2024 en classe virtuelle
- Le 8 octobre 2024 en classe virtuelle

## CONTACT

### Élodie Bouquin

Assistante formation  
et événementiel

01 41 17 15 19

elodie.bouquin@cneh.fr

### Caroline Marichez

Responsable Communication  
Marketing

01 41 17 15 67

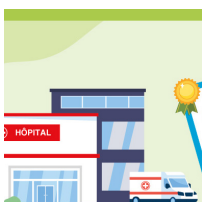
caroline.marichez@cneh.fr



LES ESTIVALES DES RESSOURCES HUMAINES

10<sup>ÈME</sup> ÉDITION ANNIVERSAIRE

● Les 25, 26 et 27 juin 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS :

CERTIFICATION HAS QUALITÉ DES SOINS V2024

● Le 5 juillet 2024 en classe virtuelle



7<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE

ACCUEIL – FACTURATION – RECOUVREMENT

● Le 17 septembre 2024, à Paris



6<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE

DES FINANCES HOSPITALIÈRES ET DU CONTRÔLE DE GESTION

● Le 18 septembre 2024, à Paris



4<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE

DÉDIÉE AUX RH MÉDICALES

● Le 17 octobre 2024, à Paris

# MÉDICO-SOCIAL

## *Secteurs personnes âgées et handicapées*

### L'ÉQUIPE



Rafael  
Verdejo-Ruiz

Directeur du pôle Médico-social Gérontéval  
du CNEH

**Expertises** : audits organisationnels, évaluation externe, conduite du changement  
Tél. 06 52 49 57 33



Anna  
de Sa

Directrice d'établissement Médico-social,  
consultante au CNEH

**Expertises** : stratégies sociales, médico-sociales et de santé, amélioration de la performance et des organisations, dépendance  
Tél. 06 62 02 40 54



Sophie  
Charpentier

Cadre supérieur de santé, consultante du  
secteur médico-social du CNEH

**Expertises** : conduite du changement, qualité de vie au travail, accompagnement de la personne âgée dépendante  
Tél. 06 43 48 73 53



Mathilde  
Juliot

Consultante Formatrice Junior – Pôle médico-social

**Expertises** : audit organisationnel, évaluation externe, démarche qualité, soins des patients  
Tél. 06 68 09 81 33





# SOMMAIRE

## Praxis - Parcours métiers certifiants

- ▶ Praxis - Directeur(trice) d'établissement médico-social - Réf. G1154.672
- ▶ Praxis - Responsable administratif en EHPAD - Réf. G1545.....674
- ▶ Praxis - Référent qualité en ESSMS - Réf. SE1547.....676
- ▶ Praxis - Infirmier(ière) coordinateur(trice) - Réf. G918.....678
- ▶ Praxis - Séniopréventeur : un métier au service du grand âge et de l'autonomie - Réf. G4092 **Nouveau**.....680
- ▶ Praxis - Maître/Maîtresse de maison - Réf. G2580.....682

## Métiers de Direction - Pilotage

- ▶ Réussir son projet de GCSMS - Réf. J1511.....684
- ▶ Construire et négocier son CPOM dans le secteur médico-social - Réf. G1243.....685
- ▶ Réussir la construction de son projet d'établissement dans le secteur médico-social - Réf. G817.....686
- ▶ Faire vivre les documents et les instances obligatoires en ESSMS - Réf. G022.....687
- ▶ Audit organisationnel en ESSMS - Réf. G1169.....688
- ▶ Audit financier en ESSMS - Réf. G1297.....689
- ▶ La télémédecine dans les établissements médico-sociaux - Réf. G1543.....690
- ▶ Organiser le déménagement d'une structure médico-sociale - Réf. S4005 **Nouveau**.....691

## Métiers du Management

- ▶ Organiser et planifier de manière efficace le temps de travail du personnel en ESSMS - Réf. G2042 **Nouveau**.....692
- ▶ Déployer une gestion des ressources humaines réussie en ESSMS - Réf. G2314.....693
- ▶ Transmissions ciblées en établissement médico-social : moderniser les relèves soignantes - Réf. G601.....694

## Métiers Administratifs

- ▶ L'aide sociale en EHPAD - Réf. G672.....695
- ▶ L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) en EHPAD - Réf. G2039.....696
- ▶ Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les ESSMS - Réf. F1501.....697
- ▶ La gestion des stocks en ESSMS : un enjeu majeur - Réf. G1242.....798

- ▶ Le nouveau dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) Réf. E4000.....699
- ▶ Management qualité et gestion des risques en ESSMS Réf. E4043.....700
- ▶ E-learning - Le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS Réf. E4016.....701
- ▶ L'accompagné traceur en ESSMS Réf. E1380.....702
- ▶ Les traceurs ciblés en ESSMS Réf. E4017.....703
- ▶ L'audit système en ESSMS Réf. E4018.....704
- ▶ Synaé - Evaluation HAS des ESSMS Réf. E4019.....705

## Métiers du Soins

- ▶ Faire du projet personnalisé un vrai outil du quotidien - Réf. G002.....706
- ▶ Maîtriser la grille AGGIR - Réf. G006.....707
- ▶ Maîtriser PATHOS - Réf. G007.....708
- ▶ ASH Soins en gériatrie Réf. G4091.....709
- ▶ Agir en bienveillance en ESSMS - Réf. G1367.....710
- ▶ Vis ma vie de dépendance - Réf. G390.....711
- ▶ Les troubles psychiatriques chez la personne âgée - Réf. G1372.....712
- ▶ La prise en charge des maladies neurodégénératives et des troubles cognitifs - Réf. G1373.....713
- ▶ Les activités physiques adaptées (APA) aux personnes âgées - Réf. G1387.....714
- ▶ La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie - Réf. G1344.....715
- ▶ Prévenir le risque de « chutes » chez la personne âgée - Réf. G604.....716
- ▶ La maîtrise du risque infectieux en ESSMS Réf. G2268.....717
- ▶ Prévention et gestion des épidémies Réf. G2001.....718

## Métiers de l'Animation

- ▶ Construire et faire vivre l'animation en EHPAD - Réf. G003.....719
- ▶ Animateur(trice) en ESSMS - Réf. G2303 **Nouveau**.....720

## Métiers de l'Hôtellerie

- ▶ Mobiliser une équipe autour de l'alimentation, du menu au service - Réf. G531.....721
- ▶ Le bonnettoyage en ESSMS - Réf. G1293.....722

## Métiers de la Qualité - certification des ESSMS

# CONTACTS

### FORMATIONS SUR SITE

**Romy Tondje**

☎ 01 41 17 15 05

✉ [romy.tondje@cneh.fr](mailto:romy.tondje@cneh.fr)



### FORMATIONS AU CNEH

**Sabrina Hupin**

☎ 01 41 17 15 40

✉ [sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr)



# DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL



pour acquérir les compétences stratégiques et managériales indispensables à la gestion d'un établissement

## Module 1 (3 jours)

### Connaissance du secteur médico-social

- Connaître les spécificités du secteur médico-social sur le plan réglementaire et de l'accompagnement
- S'approprier les grandes missions du Directeur en ESMS
- Anticiper et construire son CPOM

#### ATELIER 1

##### Rappel de la réglementation

- Les grandes lois ayant structuré le secteur médicosocial : de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale au renoncement à la loi grand âge et autonomie en passant par la loi ASV du 28 décembre 2015
- Les grandes missions et enjeux du Directeur en ESMS

##### Rappel de la réglementation

- Les enjeux et les finances du CPOM
- Les objectifs en termes de qualité de la prise en charge des personnes accompagnées et d'efficience de gestion
- Démarche au service de la transformation de l'offre

##### Les champs d'application des CPOM et des textes applicables

##### La procédure de conclusion d'un CPOM

- L'exécution d'un CPOM



##### Méthodes pédagogiques

- Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social

## Module 2 (3 jours)

### Finances et contrôle de gestion en établissement médico-social

- Optimiser le process budgétaire dans son établissement et identifier les leviers d'amélioration
- Bâtir un tableau de bord adapté à ses objectifs

#### ATELIER 2

##### Les objectifs, enjeux et finalités d'une politique financière

- L'approche budgétaire et le pilotage
- Introduction et contexte réglementaire
- Rappels des principes de la préparation et de l'exécution budgétaire aujourd'hui en établissement médico-social
- Se préparer à la réforme de la tarification des ESMS : l'EPRD, pivot de la gestion financière
- Optimiser le suivi de l'exécution budgétaire de chacune des trois sections : encadrer ses dépenses et renforcer ses recettes
- Les enjeux et objectifs du pilotage pour les directeurs d'établissement



##### Méthodes pédagogiques

- Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage dans son établissement
- La construction d'un tableau de bord adapté à ses objectifs : outil de pilotage de son établissement



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## Module 3 (2 jours)

### Gestion des ressources humaines

- Définir une politique RH en matière de recrutement et de formation
- Optimiser la gestion des ressources humaines dans un cadre contraint

### ATELIER 3

#### La politique RH en EHPAD

- Le recrutement et la formation
  - l'entretien
  - la formalisation du recrutement dans le secteur médico-social
  - l'attractivité du secteur médico-social pour un candidat
  - les outils de sélection
- La gestion stratégique des formations du secteur médico-social
  - les rôles et responsabilités des différents acteurs
  - le plan de formation dans le secteur médico-social
  - le DPC : compréhension et étapes de mise en œuvre
- La gestion des ressources humaines
  - l'optimisation des ressources allouées
  - le temps de travail des soignants DAO (durée annuelle opposable)
  - la gestion des ETP
  - la gestion des plannings : le point sur l'absentéisme et les remplacements
  - les éléments de paie
  - les outils et tableaux de bord partagés



#### Méthodes pédagogiques

- Une approche pratique et concrète des problématiques RH quotidiennes dans son établissement

## Module 4 (3 jours)

### Management, qualité et gestion des risques

- Obtenir une vue générale de l'organisation soignante de son établissement
- S'initier à la démarche d'amélioration continue de la qualité en secteur médico-social

### ATELIER 4

#### Le management

- Définir les bases du management en établissement médico-social
- Définir les règles de gestion des équipes
- La place de l'encadrement de proximité, cadre ou IDEC : quelles compétences pour quel encadrement ?
  - les transmissions : quel temps pour quelles données ?
  - la gestion des conflits
  - les réunions de service
  - les contrôles
- La coopération avec le médecin coordonnateur

### ATELIER 5

#### Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques

- La démarche qualité : concepts et principes
- L'évaluation interne et l'évaluation externe
- Les tableaux de bord de l'ANAP
- Les indicateurs de la HAS
- La gestion des risques : concepts et principes, méthodologie



#### Méthodes pédagogiques

- La présentation d'un projet à mettre en place dans son secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

## CeRTIFICat professionnel (1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle

Ref. G1154



Soit une durée de 84h

Session à Paris ou en classe virtuelle selon la situation sanitaire

1 au 3 oct. 2024  
29 au 31 oct. 2024  
19 au 22 nov. 2024  
18 et 19 déc. 2024

Tarif adhérents\* 4 200 €  
Tarif non-adhérents\* 4 620 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

### PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

### PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Chefs d'établissement en fonction ou faisant fonction  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référente Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### INTERVENANTS

**Laurent Levy Bourru**,  
consultant en management au CNEH

**Christophe Catala**,  
Directeur hôpital

**Estelle di Silvestro**,  
Responsable administrative en EHPAD



**Rafael Verdejo**,  
Directeur du pôle Médico-social du CNEH,  
Coordinateur du Praxis  
Rafel.verdejo@cneh.fr  
06 30 18 34 97



**Anna De Sa**,  
Directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH coordinatrice du Praxis  
anna.desa@cneh.fr  
06 62 02 40 54



# RESPONSABLE ADMINISTRATIF EN EHPAD



de formation pour maîtriser les différents aspects de la gestion administrative d'un établissement médicosocial.

## MODULE 1 (1 jour)

### Connaissance du secteur médico-social

- **Connaître les spécificités du secteur médico-social sur le plan de la réglementation et de l'accompagnement**

#### ATELIER 1

##### Rappel de la réglementation

- Les grandes lois ayant structuré le secteur médicosocial : de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale au renoncement à la loi grand âge et autonomie en passant par la loi ASV du 28 décembre 2015

##### Les grandes missions et enjeux du Responsable Administratif en ESMS



#### Méthodes pédagogiques

- Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social

## MODULE 2 (4 jours)

### Gestion financière en établissement médico-social

- **Appréhender les objectifs, enjeux et finalités d'une politique financière en EHPAD**
- **Maîtriser les principes fondamentaux de la procédure budgétaire contractualisée**
- **Bâtir son EPRD et optimiser son utilisation**
- **Connaître le contexte des politiques de financement**
- **S'initier à l'analyse financière**
- **Renforcer la connaissance de son établissement et identifier ses leviers de performance**
- **Appréhender l'enjeu majeur de l'affectation des résultats et la technique des opérations budgétaires**

#### ATELIER 2

##### La politique financière

- L'approche budgétaire et le pilotage
- Rappels des principes de la préparation et de l'exécution budgétaire aujourd'hui en établissement médico-social
- La réforme de la tarification des ESMS : l'EPRD, pivot de la gestion financière
- Le suivi de l'exécution budgétaire de chacune des trois sections : encadrer ses dépenses et renforcer ses recettes
- Les enjeux et objectifs du pilotage pour les directeurs d'établissement



#### Méthodes pédagogiques

- Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage en établissement

#### ATELIER 3

##### Optimiser l'utilisation de la M22

- Pratiquer la comptabilité publique des établissements sociaux et médico-sociaux
- La classification des comptes
- La comptabilité publique et ses documents
  - la comptabilité générale, la comptabilité budgétaire, la comptabilité matière, la comptabilité analytique
- Les règles de la comptabilité publique : les comptes
  - l'exploitation, les dépenses, les recettes, les différents comptes
- Le fonctionnement de la comptabilité publique
  - les amortissements, les provisions, les rattachements des charges
- Le compte de gestion du trésorier
- Le bilan : comprendre et analyser les grandes masses du bilan
  - les grandeurs bilantielles



#### Méthodes pédagogiques

- Des exercices pratiques et concrets (les participants sont invités à apporter leurs documents budgétaires et financiers)

#### ATELIER 4

##### L'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) en EHPAD

- Le cadre juridique
- La convergence tarifaire
- La tarification à la ressource et la procédure de notification
- L'architecture générale de l'EPRD
- La nomenclature comptable (M21 et M22)
- Les groupes fonctionnels
- Les comptes de résultat prévisionnel (CRPP, CRPA)
- Le passage du résultat à la capacité d'autofinancement (CAF)
- Le calcul de la CAF
- Le tableau de financement prévisionnel (TFP)
- Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)
- Le fonds de roulement
- Les annexes à l'EPRD
- L'élaboration de l'EPRD (exploitation et investissement)
- Les règles de soumission ou non à l'équilibre budgétaire strict
- Les tarifications : soins, dépendance et hébergement habilité, partiellement habilité ou non habilité par l'aide sociale
- Le calendrier
- L'approbation de l'EPRD
- L'exécution de l'EPRD
  - les crédits limitatifs et évaluatifs, les virements de crédits, les décisions modificatives
- L'élaboration d'un EPRD
  - les CRPP, le calcul des tarifs, l'application de la minoration en fonction de l'activité, le TFP
- Le calcul de la CAF
- L'approche financière
  - les grandeurs bilanciennes (FRI, FRE, FRNG, BFR)



#### Méthodes pédagogiques

- Des mises en situation et des exercices pratiques



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## ATELIER 5

### L'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD)

- La comptabilité administrative de l'ordonnateur
  - le contrôle a posteriori, les autorisations et réalisations, les charges et produits rattachés, le compte de résultat de l'année budgétaire, la concordance avec le compte de gestion
- Les dispositions réglementaires du CASF
  - le calendrier, le cadre normalisé,
  - le contenu et les documents et informations à fournir
- Le rapport financier et d'activité
- Les ratios d'analyse de dépenses et les indicateurs médico-sociaux
- Les résultats
  - le résultat d'investissement
  - le résultat d'exploitation
  - les différentes affectations des résultats
  - la liberté d'affectation en lien avec les objectifs du CPOM
  - la réformation des résultats d'exploitation
- La capacité d'autofinancement
- Le fonds de roulement



#### Méthodes pédagogiques

- Des cas pratiques de construction de son EPRD en salle informatique permettant de travailler sur vos propres documents

## MODULE 3 (2 jours)

### Gestion des ressources humaines en établissement médico-social

- Conduire une politique RH et optimiser la gestion des ressources humaines dans un cadre contraint

## ATELIER 6

### La politique des ressources humaines

- Le recrutement des personnels
  - le recrutement : entretien et formalisation
  - l'attractivité du secteur médico-social pour un candidat
  - les outils de sélection
- La gestion stratégique de la formation
  - les rôles et responsabilités des différents acteurs
  - le plan de formation
  - le DPC et sa mise en œuvre
- La gestion des ressources humaines
  - l'optimisation des ressources allouées
  - le temps de travail des soignants : la durée annuelle opposable (DAO)
  - la gestion des ETP

- la gestion des plannings : le point sur l'absentéisme et les remplacements
  - les éléments de paie
  - les outils et tableaux de bord partagés



#### Méthodes pédagogiques

- Une approche pratique et concrète des problématiques RH

## MODULE 4 (2 jours)

### L'aide sociale

- Connaître et maîtriser la réglementation en matière d'aide sociale et d'obligation alimentaire
- Identifier les différents partenaires
- Repérer les points essentiels pour améliorer sa pratique quotidienne

## ATELIER 7

### Inventaire, décryptage et mise en œuvre des dispositifs existants

- L'obligation alimentaire en droit civil
- L'obligation alimentaire dans le droit de l'aide sociale
- L'admission à l'aide sociale
  - la prise en charge et le traitement d'un dossier
  - le contentieux
  - la participation des résidents admis à l'aide sociale en établissement
  - les récupérations en matière d'aide sociale à l'hébergement
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement
  - les conditions d'admission
  - les dispositions particulières
  - le traitement d'un dossier type
  - l'aide technique et méthodologique



#### Méthodes pédagogiques

- Des mises en situation et des exercices pratiques

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- À la fin du cycle, chaque participant sera évalué selon deux modalités : un quiz et une présentation à l'oral un point spécifique traité en formation et appliqué à son établissement
- Ce travail devra expliciter la manière dont il a réinvesti les apports et les outils abordés lors des modules ainsi que les effets obtenus. Il montrera plus particulièrement sa capacité à réinterroger ses pratiques professionnelles en s'étant confronté à la réalité du terrain.



### Rafael Verdejo,

Directeur du pôle médico-social du CNEH, coordinateur du parcours  
rafael.verdejo@cneh.fr  
06 30 18 34 97

Réf. G1545



Soit une durée de 70h

Sessions à Paris

Session 9 au 11avr. 2024  
13 au 15 mai 2024  
24 au 27 juin 2024

Tarif adhérents\* 3 500 €  
Tarif non-adhérents\* 3 850 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Personnels en poste afin de renforcer les acquis ou personnels en situation de prise de poste  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référénte Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## INTERVENANTS

### Anna De Sa,

Directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH

### Sophie Charpentier,

Cadre supérieure de santé, consultante du pôle Médico-social du CNEH

### Estelle di Silvestro,

Responsable administrative en EHPAD

### Christophe Catala,

Directeur d'hôpital



# RÉFÉRENT(E) QUALITÉ EN ESSMS



pour développer ses compétences managériales, acquérir les connaissances méthodologiques et les outils pratiques nécessaires aux référents qualité pour exercer au mieux leur mission

## MODULE 1 (3 jours)

### Structurer une démarche qualité pérenne

- Comprendre les principes de l'amélioration continue de la qualité
- Appréhender la réglementation et le nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Etablir un diagnostic complet de sa situation par le biais de l'auto évaluation
- Proposer les orientations qualité pertinentes et les valoriser

### ATELIER 1

#### Les principes de l'amélioration de la qualité

- La définition de la qualité
- Les exigences règlementaires. Les étapes fondatrices de l'évaluation
- Les enjeux de la démarche qualité pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Les apports de la qualité au niveau institutionnel
- La démarche qualité : les 7 principes de management de la qualité
  - orientation client
  - responsabilité de la direction
  - implication des professionnels
  - amélioration
  - prise de décisions fondées sur les preuves
  - management des relations avec les parties intéressées
  - approche processus
- Le pilotage et la structuration de la démarche
  - les acteurs externes : la HAS, les tutelles (conseil départemental, ARS)
  - le schéma de gouvernance interne. Comité de pilotage de la qualité
  - le rôle et les missions du référent qualité
  - la qualité l'affaire de tous

#### Méthodes pédagogiques

- Présentation des thématiques et distribution de tableaux de synthèses
- Cas pratique

### ATELIER 2

#### Le nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- La structuration du manuel HAS des ESSM
- Les orientations stratégiques
- Les thématiques et les objectifs évalués
- L'évaluation interne :
  - qu'est-ce qui change ?
  - comment l'appréhender ? Le lien avec l'évaluation interne déjà menée précédemment ?
  - travail sur la boîte à outils
  - quel pilotage de la démarche ?
  - réflexion sur la feuille de route de l'établissement : entre aujourd'hui et la venue de l'organisme accrédité

#### Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques d'élaboration de son rétroplanning de préparation de la visite de l'organisme accrédité
- Remise d'une boîte à outils

### ATELIER 3

#### Les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation HAS des ESSMS

- Les accompagnés traceurs
- Les traceurs ciblés
- Les audits système
- Les observations
- Les différentes sources d'information permettant de mener son auto évaluation

#### Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques de réalisation
- Remise d'une boîte à outils

### ATELIER 4

#### La politique d'amélioration de la qualité

- Identifier et comprendre les priorités
  - l'identification des objectifs de la politique
  - les liens avec les attentes du manuel d'évaluation HAS
  - la communication aux équipes et en externe (personnes accompagnées, familles, ...)
- Donner du sens à la démarche
  - lier la politique institutionnelle avec la démarche qualité. Qualité et CPOM
  - fédérer autour des enjeux prioritaires identifiés
- Les moyens. Les compétences à décliner

#### Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques de réalisation
- Remise d'une boîte à outils

### ATELIER 5

#### Le programme d'amélioration de la qualité

- La méthodologie d'élaboration du programme d'actions
- La communication autour des actions
- Le suivi du programme

#### Méthodes pédagogiques

- Exemples de programmes d'amélioration
- Brainstorming et processus décisionnel autour d'une problématique d'amélioration



**Anna De Sa,**  
Directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH coordinatrice du Praxis  
anna.desa@cneh.fr  
06 62 02 40 54



## MODULE 2 (3 jours)

### Outiller sa démarche et évaluer les pratiques

- Maîtriser la gestion documentaire de l'ESSMS
- Appréhender les méthodes d'évaluation de la qualité et de gestion des risque

#### ATELIER 6

##### La gestion des documents utiles à la démarche qualité

- Quelques définitions : procédures, protocoles, modes opératoires, enregistrements, formulaires, ...
- La définition du périmètre documentaire
- Les documents sources, la bibliographie, les recommandations de bonnes pratiques
- La nomenclature des documents
- Les cycles de vie des documents de la création à la destruction
- Les modalités de diffusion des documents qualité
- Les modalités de révision

Méthodes pédagogiques

- Identification des documents attendus par la HAS au niveau de l'évaluation des ESSMS
- Analyse constructive de documents remis par les participants
- Remise de documents clefs

#### ATELIER 7

##### La gestion des risques

- Le lien entre démarche qualité et gestion des risques
- Quelques définitions : risque, danger, événement indésirable, ...
- La typologie des risques : professionnels, maltraitance, infectieux, épidémiques, sécurité, etc.
- La cartographie des risques
- La fiche de signalement d'évènement indésirable
- Le circuit de la fiche de signalement
- Les modalités d'analyse et de suivi des événements indésirables
- Le décret du 21 décembre 2016 portant déclaration obligatoire des EIG
- Communiquer et faire le bilan des fiches
- Analyser les événements indésirables graves
- Le CREX
- La gestion de crises

Méthodes pédagogiques

- Les points clefs
- Analyse d'événements indésirables
- Questionnaires de connaissances afin d'appro-

fondir les acquis

#### ATELIER 8

##### Les méthodes d'évaluation

- L'audit interne, les évaluations de pratiques professionnelles (EPP)
- Les indicateurs
- La mesure de la satisfaction des personnes accompagnées, de l'entourage

Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques
- Elaboration de grilles et de méthodes d'évaluation

## MODULE 3 (1 jour)

### Mettre en œuvre les améliorations qui font sens

- Accompagner le changement lié à la dynamique d'amélioratio

#### ATELIER 9

##### La conduite du changement

- Le mécanisme de la motivation et les logiques d'influence
- Le concept de changement : composantes, mécanismes et typologie
- Les comportements face au changement
- Le rôle de la direction et du référent qualité en matière de conduite du changement

Méthodes pédagogiques

- Des mises en situation concrètes
- Des ateliers de co développement

#### ATELIER 10

##### La gestion des risques

- Les modalités de communication
- Le rôle du référent qualité dans la transmission des informations et des bonnes pratiques
- Diffuser les éléments essentiels aux équipes
- Développer une communication constructive
- La communication externe

Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques
- Retours d'expérience

Réf. SE1547



Soit une durée de 56h

**Session 1** 25 au 28 mars 2024  
22 au 24 mai 2024  
(en visio) 21 juin 2024

**Session 2** 30 sept. au 2 oct. 2024  
14 au 16 oct. 2024  
14 et 15 nov. 2024

**Tarif adhérents\*** 3 550 €  
**Tarif non-adhérents\*** 3 880 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

### PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

### PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Cette formation s'adresse à toutes les personnes d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (EHPAD, MAS, CSAPA, IME, ESAT, Foyer d'hébergement...) souhaitant devenir référent qualité  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### INTERVENANTS

**Rafael Verdejo,**  
Directeur du pôle Médico-social du CNEH

**Virginie Lazzarotti,**  
Cadre de santé, ingénieur qualité et gestion des risques, consultante CNEH

**Anja Andriamanantena,**  
Ingénieur, diplômé en gestion globale des risques et des crises, consultant CNEH

**Cécile Goguet,**  
Ingénieur qualité, consultante au CNEH

**Jean-Luc Le Moal,**  
Directeur du pôle QualiSanté du CNEH

## CERTIFICATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle



# INFIRMIER(E) COORDINATEUR(TRICE) EN CENTRE HOSPITALIER, ESSMS OU SSIAD



de pratique intensive en situation pour développer ses compétences tant organisationnelles que relationnelles et techniques

## MODULE 1 (4 jours)

### L'approche réglementaire

- ▶ Appréhender les évolutions démographiques et épidémiologiques et leurs impacts sur les établissements
- ▶ Connaître le contexte réglementaire lié à la prise en charge de personnes à domicile et en établissement d'hébergement pour personnes âgées
- ▶ Se forger une nouvelle identité professionnelle
- ▶ Définir les fonctions, les responsabilités et missions de l'IDE coordinateur
- ▶ Connaître les décrets de compétences des différents métiers du SSIAD, de l'EHPAD

## ATELIER 1

### La connaissance et la compréhension de l'environnement

- Les enjeux gérontologiques et les politiques nationales
  - pilotage
  - démographie
  - plans
  - schémas gérontologiques
  - HPST, GHT, Alzheimer, appels à projets, etc.
- L'organisation et le fonctionnement d'un EHPAD et d'un SSIAD
  - L'environnement réglementaire et juridique (loi 2002, tarification, gestion des libéraux, médicaments, loi AVS, etc.)
- L'identification des caractéristiques de son établissement dans son environnement
  - recherche INSEE
  - projet d'établissement
  - évaluation de la concurrence
  - gestion du territoire

Afin d'optimiser cet atelier, il est demandé aux stagiaires d'effectuer des recherches sur la loi 2002-2, la loi HPST, le plan Alzheimer, le schéma gérontologique de leur département ainsi que sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, le fonctionnement de leur établissement (projet d'établissement, convention tripartite, projets en cours, effectifs, etc.).

## ATELIER 2

### Le métier de l'infirmier coordinateur, une nouvelle identité professionnelle

- La fiche de poste de l'infirmier coordinateur et son positionnement
  - les activités de l'infirmier coordinateur
  - les compétences attendues
  - les liens fonctionnels et hiérarchiques

## ATELIER 3

### Les aspects juridiques : les responsabilités de l'infirmier coordinateur

- Les décrets de compétence et leur application à domicile
- La responsabilité de l'infirmier coordinateur en tant que chef d'équipe
- La place du soin en EHPAD et/ou domicile
- Les soins techniques
- Les soins relationnels
- La place de la famille et le rôle de l'aidant

## MODULE 2 (4 jours)

### L'approche managériale

- ▶ Maîtriser les principes fondamentaux, les outils et les techniques de base du management
- ▶ Organiser le travail et piloter les équipes
- ▶ Les outils RH
- ▶ New AGGIR et PATHOS

## ATELIER 4

### Le management et la gestion des ressources humaines

- Se positionner
  - l'articulation fonctionnelle et hiérarchique avec la direction, le médecin coordonnateur ou les médecins libéraux et l'équipe
  - les techniques de management
- Manager
  - l'organisation du travail : délégation, coordination, partage de l'information (les outils de transmissions), conduite de réunions, etc.
  - l'animation et la gestion de l'équipe : motivation, gestion des conflits, évaluation des personnels et des pratiques professionnelles, etc.
- La gestion des plannings et des congés
- Le calcul des effectifs
- La gestion des tournées

## ATELIER 5

### Les outils de codification de la charge de travail

- La place du soin en CH, EHPAD ou SSIAD au regard de la dépendance et du handicap du patient
  - soins techniques
  - soins relationnels



### Méthodes pédagogiques

- Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
- L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
- L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- L'autodiagnostic du comportement managérial





Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 3 (4 jours)

### Le management de projet et la démarche qualité

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet et de la conduite du changement
- Maîtriser la méthodologie de pilotage opérationnel d'un projet de soins et de vie
- Connaître les bases de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

## ATELIER 6

### La conduite de projet

- La méthodologie de la conduite de projet
  - les grandes phases
  - l'accompagnement du changement
  - les outils
  - l'évaluation
  - la communication
- L'étude du projet de soins et du projet de vie
  - le contenu
  - la méthodologie d'élaboration
  - la mise en œuvre opérationnelle
  - l'évaluation

Un travail en intersession personnalisé suivi par un tuteur du CNEH : élaboration d'un projet complet en conditions réelles (définition, périmètre, organisation, formalisation, soutenance, etc.).

## ATELIER 7

### La démarche qualité et la gestion des risques

- Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques
  - la démarche qualité (concepts et principes, outils, évaluation interne et externe)
  - la gestion des risques (concepts et principes, méthodologie)



### Méthodes pédagogiques

- La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle



### Sophie Charpentier,

Cadre supérieure de santé, consultante du pôle Médico-social du CNEH, coordinatrice du parcours de formation  
sophie.charpentier@cneh.fr  
06 43 48 73 53

Ref. G918



Soit une durée de 91h

**Session** 25 au 29 mars 2024  
10 au 14 juin 2024  
1 au 3 juillet 2024

**Tarif adhérents\*** 4 290 €  
**Tarif non-adhérents\*** 4 720 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

La formation s'adresse aux infirmiers référents en poste ou en passe de le devenir, ainsi qu'aux cadres de santé prenant un poste en EHPAD, en SSIAD ou dans un centre hospitalier de proximité.  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référente Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## INTERVENANTS

**Rafael Verdejo,**  
Directeur du pôle Médico-social du CNEH

**Anna de Sa,**  
Directrice d'établissement médico-social, consultante au CNEH

**Blandine Delfosse,**  
Experte Présidente de la FFIDEF (Fédération Française des Infirmières diplômées d'état coordinatrices)

**Dr Imad Boulaich,**  
Gérontologue en établissement de santé

**Laurent Levy Bourru,**  
Consultant en management au CNEH

**Isabelle Génot-Pok,**  
Juriste au Centre de droit JuriSanté du CNEH,

**Kelly Wang,**  
Juriste au Centre de droit JuriSanté du CNEH,

**Mathilde Juliot,**  
consultante du pôle Médico-social du CNEH



# SÉNIOPRÉVENTEUR : UN MÉTIER AU SERVICE DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE



pour travailler sur la prévention tout en donnant du sens aux pratiques  
des métiers du grand âge

## MODULE 1 (2 jours)

### Les fondamentaux

- **Approfondir ses connaissances du vieillissement physiologique et pathologique**

#### ATELIER 1

##### Comprendre le vieillissement

- Contexte de la gérontologie et du vieillissement de la population
- Les notions fondamentales du vieillissement
- La vulnérabilité, dépendance et spécificités d'une personne âgée
- L'arrivée dans la vieillesse, les spécificités de la prise en soin et les besoins des personnes âgées

#### ATELIER 2

##### Connaître le vieillissement

- Vivre les effets du vieillissement physiologique et pathologique pour :
  - Adapter sa communication face à une personne atteinte de troubles neurodégénératifs
  - Découvrir les impacts sur la relation à la personne accompagnée
  - Acquérir de nouvelles approches de soins adaptées au maintien de l'autonomie



##### Méthodes pédagogiques

- Utilisation d'un simulateur de vieillissement

## MODULE 2 (2 jours)

### Fragilité et autonomie

- **Comprendre le concept de fragilité**
- **Connaître les éléments et les outils pour repérer la fragilité**
- **Maîtriser les déterminants de la fragilité**
- **Mettre en œuvre des actions de prévention**

#### ATELIER 3

##### Maîtriser les déterminants de la fragilité pour prévenir la dépendance

- Pour prévenir la dépendance
- Appréhender le concept de fragilité :
  - la définition du concept
  - les études et les échelles de mesure
- Maîtriser les déterminants de la fragilité
  - les composantes de la fragilité
  - ses impacts sur la vie de la personne vulnérable
- Les actions de prévention pour préserver l'autonomie



##### Méthodes pédagogiques

- Construction et animation des actions de prévention
- Atelier usage pratique des outils d'évaluation



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (3 jours)

### La mission du Sènioprèventeur : une mission, un mètier

- Investir la mission de sènioprèventeur
- Dèployer une nouvelle approche de la prèvention

#### ATELIER 4

##### Mettre en œuvre la politique de prèvention des risques inhèrents à la vulnèrabilitè des personnes accompagnèes

- La mission du sènioprèventeur
- La contribution des autres acteurs de la prèvention (AS, hôtelièrs, ergo, psychomot, kinè, psychologue, etc.)
- L'articulation avec les professionnels salariès et libèraux

#### ATELIER 5

##### Dèployer une nouvelle approche de la prèvention

- Les recommandations du programme ICOPE
- Les capacitès intrinsèques de la personne âgèe
- Les outils d'évaluation
- Les actions de prèvention
- Les actions de promotion de la santè chez la personne âgèe : L'alimentation, les activitès physiques, la mèmorie, le maintien du lien social, etc.



#### Méthodes pèdagogiques

- Construction et animation des actions de prèvention
- Atelier usage pratique des outils d'évaluation

### CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- Pour chacun des participants, dèfinition du projet professionnel individuel en dèbut du module 1
- Accompagnement de vos projets professionnels pendant le cycle Praxis
- En fin du cycle, prèsentation des projets devant un jury

Réf. G4092



Soit une durèe de 56h

session du 18 au 20 sept. 2024  
du 12 au 15 nov. 2024  
et le 12 dèc. 2024

Tarif adhèrents\* 2 800 €  
Tarif non-adhèrents\* 3 300 €

\*Tarifs nets de taxe, dèjeuners inclus

#### PRÈREQUIS

- Travailler auprès de personnes âgèes : en ètablissement d'hèbergement, à domicile ou en dispositif de coordination de parcours

#### PUBLIC/ACCESSIBILITÈ

- Paramèdicaux des mètiers du grand âge
- Coordinateurs de parcours de santè

Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Réfèrente Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### INTERVENANTS

**Dr Martine Soudani,**  
experte au CNEH

**Dr Françoise Guillemette,**  
experte au CNEH

**Dr Imad Boulaïch,**  
expert au CNEH

**Sophie Charpentier,**  
consultante du pôle Médico-social du CNEH

**Nadira Zine,**  
experte au CNEH



**Rafael Verdejo,**  
Directeur du pôle Médico-social, coordinateur du parcours Praxis  
rafael.verdejo@cneh.fr  
06 30 18 34 97



# MAÎTRE/MAÎTRESSE DE MAISON



pour acquérir les connaissances, méthodes et outils indispensables pour bien s'organiser, planifier et gérer ses activités

## MODULE 1 (1 jour)

### L'évolution du cadre réglementaire du secteur médico-social

- Maîtriser les évolutions du secteur médico-social

#### ATELIER 1

##### La loi de janvier 2002

- Les éléments importants de la loi
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- Le contrat de séjour
- La place renforcée du résident comme partenaire
- Le résident co-auteur de son projet personnalisé

#### ATELIER 2

##### Les obligations issues du nouveau dispositif d'évaluation HAS

- Définitions et modalités de réalisation des évaluations interne et externe
- Les objectifs et les enjeux de l'évaluation
- La place des professionnels dans la procédure d'évaluation



#### Méthodes pédagogiques

- Le point complet sur l'actualité et la réglementation

## MODULE 2 (1 jour)

### Comprendre l'enjeu du vieillissement de la personne accueillie

- Comprendre les mécanismes du vieillissement
- Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement du résident

#### ATELIER 3

##### La connaissance des problèmes du vieillissement

- Le sujet fragile : les particularités du sujet âgé
- Le retentissement du vieillissement sur les fonctions digestives, locomotrices, neurologiques, sensorielles
- La stimulation, au quotidien, du résident dans ses activités
- La place des souvenirs : les photos

#### ATELIER 4

##### Les maladies dégénératives et leurs conséquences sur la vie des résidents

- Définitions et typologies
- Les symptômes de la maladie d'Alzheimer et leurs conséquences
  - les différentes mémoires et leur altération
  - les différents troubles engendrés par la maladie : troubles du langage, de la reconnaissance, des gestes, de la pensée
- Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien de la personne malade
  - comprendre les mécanismes de l'agressivité et savoir y répondre
  - décrypter les signes de la douleur
  - adapter l'accompagnement et les aides en fonction des difficultés cognitives et comportementales
- Les 4 A de la maladie d'Alzheimer : Amnésie, Aphasie, Apraxie et Agnosie et leurs conséquences sur le comportement des malades
- La communication avec la personne
- Repérer les capacités de la personne et les stimuler au quotidien

#### ATELIER 5

##### Les conséquences sur l'exercice du métier de maître de maison

- Le besoin de repères des résidents dans l'organisation de la vie quotidienne
- L'écoute, la reformulation et l'empathie comme éléments indispensables au service de la communication
- Le besoin de traçabilité

## ATELIER 6

### Les difficultés des personnes accueillies et l'adaptation de la fonction d'accompagnant dans la vie quotidienne

- Lever, coucher, aide à la toilette, repas : les actes de la vie quotidienne, comme supports d'accompagnement du malade d'Alzheimer
- Changer de regard sur la « stimulation du résident » et sur les activités
- Adapter les objectifs à la réalité du malade
- La vie quotidienne comme vecteur d'un sentiment de contrôle et de sécurité
- Identifier les bénéfices d'un accompagnement par les actes de la vie quotidienne
- Les aspects pratiques de l'accompagnement par les actes de la vie quotidienne : ce qu'il est possible de faire
- Les objectifs de l'accompagnement par les actes de la vie quotidienne : distinguer le « faire » de la « réussite »
- Le rôle des soignants dans l'accompagnement



#### Méthodes pédagogiques

- Une approche pratique et concrète

## MODULE 3 (2 jours)

### Management des équipes et des projets

- Apprendre les grands principes du management
- Se positionner comme manager de son équipe

#### ATELIER 7

##### Les grandes missions et dimensions du management

- Le management : quelles définitions ?
- Les enjeux et finalités du management
- La motivation de ses collaborateurs
- Le management situationnel pour adapter son style à son interlocuteur



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

### MODULE 4 (3 jours)

#### Définir et maîtriser les contours du poste

- Construire ou consolider son identité professionnelle et donner du sens à son travail : prendre en compte l'écart entre l'idéal professionnel et la réalité des pratiques
- Maîtriser les enjeux de la fonction et du poste

#### ATELIER 8

##### Profession : maître/maîtresse de maison

- Les contours du poste et les responsabilités de maître/maîtresse de maison
- La place du poste dans l'organigramme de l'établissement
- Définition de la notion d'encadrement attaché à ce poste (qui, combien, quelles fonctions ?)
- La place de maîtresse de maison dans le cadre du binôme soins/hébergement
- La restauration : constitution du trinôme au sein de l'établissement, les circuits de l'information

#### ATELIER 9

##### La gestion de la vie quotidienne, du concept à la réalité

- L'économie «familiale» et la vie quotidienne (repas, linge, gestion du budget)
- Les aspects techniques de la gestion de la vie quotidienne, les aspects socioculturels et le développement d'une approche qualité
- La gestion des entrées et des sorties, modes opératoires
  - le recueil des données : qui, comment, quelles complémentarités ?
  - l'inventaire
  - la gestion du trousseau
  - la gestion du départ avec le décès
- La reprise et la gestion du trousseau par l'établissement

#### ATELIER 10

##### Assurer l'hygiène, la sécurité des biens et des personnes selon les procédures propres à chaque établissement

- La démarche qualité en EHPAD
- Les procédures d'entretien des locaux privatifs (chambres et locaux communs)
  - définition du type d'entretien des locaux dans le cadre du projet d'accompagnement
  - le suivi du contenu des armoires
  - le suivi du trousseau et des effets de toilette
- La gestion des biens précieux : argent de poche, bijoux, coffres
- Les conduites à risques : alcool et tabagisme
- Les conduites à tenir en cas d'urgence (procédures d'appel)
  - la formation des professionnels
  - les circuits de l'information



#### Méthodes pédagogiques

- Des situations concrètes en lien avec les postes de travail des participants

### MODULE 5 (1 jour)

#### Développer des modes de coopération et de participation au travail d'équipe

- Conforter ou identifier sa place au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Développer le supplément d'âme de l'établissement

#### ATELIER 11

##### La définition de collaborations étroites avec la cuisine, la lingerie, l'animation

- Les espaces communs de transmissions
- L'accès au dossier des résidents
- Les réunions d'encadrement
- La participation aux ateliers d'animation de l'établissement

#### ATELIER 12

##### Replacer la fonction de soins dans la collaboration avec la direction

- La participation aux réunions de synthèse
- La collaboration IDEC/cadre/maîtresse de maison/direction
- L'analyse de pratiques professionnelles

#### ATELIER 13

##### La place de la famille dans l'organisation du pôle hébergement

- Les éléments de collaboration avec la famille autour de la gestion du linge, des effets personnels : quelle articulation ?
- L'entretien de la chambre
- Le rôle de la famille
- Quelle procédure partagée ?
- Les suppléments d'âme de l'établissement : la gestion du fleurissement, des anniversaires, etc.



#### Méthodes pédagogiques

- Une mise en situation par des jeux de rôle

### CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle Praxis.
- La validation du Praxis se fera à partir des résultats issus de la journée de certification qui comprendra :
  - un questionnaire à choix multiples
  - un cas pratique permettant d'évaluer les acquis



Réf. G2580



Soit 63 heures de formation

Session

3 au 7 juin 2024  
1 au 5 juil. 2024

Tarif adhérents\*

2 900 €

Tarif non-adhérents\*

3 290 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

### PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

### PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux professionnels en situation professionnelle de maître ou maîtresse de maison, AS, ASH, etc.

Formation accessible aux publics en situation de handicap

Référente Handicap CNEH :

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### INTERVENANTS

#### Rafael Verdejo,

Directeur du pôle Médico-social du CNEH

#### Dr Imad Boulaich,

expert au CNEH

#### Christophe Feigueux,

Directeur du pôle stratégie et performance au CNEH

#### Florence Bernardet,

Psychologue comportementaliste, experte au CNEH

#### Anna De Sa,

Directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH coordinatrice du Praxis

anna.desa@cneh.fr

06 62 02 40 54



## Réussir son projet de GCSMS

Réf : J1511



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender les enjeux de la coopération dans le secteur médico-social
- ▶ Maîtriser la méthodologie de construction d'un GCSMS
- ▶ Comprendre le fonctionnement budgétaire et comptable du GCSMS

### PROGRAMME

- ▶ Les fondamentaux du GCSMS
  - les textes applicables
  - l'impact des dernières politiques publiques en matière de coopération médico-sociale
  - l'opportunité pour les acteurs et la faisabilité du groupement
- ▶ Les questions à se poser face à un projet de coopération
  - le contenu du projet : quelles coopérations mettre en place ?
  - le choix des partenaires au projet
  - les modalités de fonctionnement et d'évaluation
  - le choix du montage juridique et la procédure
- ▶ La méthodologie de construction du GCSMS
  - la formalisation de l'objet du GCSMS et la désignation des membres
- la détermination de la gouvernance du GCSMS
- le fonctionnement économique du GCSMS
- la gestion des ressources humaines au sein du groupement (recrutement, mises à disposition, etc.)
- l'évaluation et l'évolution du GCSMS dans le temps
- l'élaboration des documents supports : convention constitutive et règlement intérieur
- ▶ Les fondamentaux de l'organisation budgétaire et comptable d'un GCSMS
  - les textes applicables
  - le fonctionnement financier du GCSMS
  - les flux financiers
  - le patrimoine du GCSMS
  - les investissements dans le GCSMS
  - la procédure budgétaire au sein du GCSMS

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de documents - Atelier de travail permettant d'identifier les enjeux d'une coopération et de choisir l'outil le plus adapté

### PRÉREQUIS

- ▶ Disposer de connaissances de base sur le secteur médico-social

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table en début et en fin de formation - Quiz d'évaluation des connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

- Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH  
**Brigitte de Lard-Huchet**, directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH  
**Kelly Vang**, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH

Durée 7h

Paris	2 févr. 2024
Paris	2 oct. 2024
Tarif adhérents	440 €
Tarif non-adhérents	480 €

### Public concerné

- Directeurs d'établissements et services médico-sociaux
- Attachés d'administration hospitalière

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5

## Construire et négocier son CPOM dans le secteur médico-social

Réf : G1243



### OBJECTIFS

- ▶ Se préparer aux enjeux stratégiques et opérationnels de la contractualisation
- ▶ Maîtriser les règles de passation, de conclusion et d'exécution d'un CPOM
- ▶ Articuler les principaux outils de pilotage d'un établissement médico-social avec le CPOM

Durée 14h

Paris	2, 3 avr. 2024
Paris	3, 4 oct. 2024
Tarif adhérents	880 €
Tarif non-adhérents	960 €

### PROGRAMME

- ▶ Le cadre général des CPOM
  - contexte et historique
  - le cadre juridique et législatif
  - le champ d'application
  - caractéristiques essentielles des contrats
- ▶ La dimension stratégique des CPOM
  - un outil répondant aux enjeux de qualité d'accompagnement, de performance et de dialogue
  - un outil à articuler à la stratégie globale de l'établissement (projet d'établissement, convention tripartite et loi 2002-2)
- ▶ La méthodologie pour conclure un CPOM
  - la chronologie de la démarche
  - la fixation des priorités pour l'effort de la contractualisation
- le diagnostic préalable à la rédaction du contrat
- la fixation des objectifs prioritaires
- la stratégie budgétaire associée au contrat
- le champ de négociation
- l'élaboration des indicateurs de suivi
- ▶ Le suivi et l'évaluation d'un CPOM
  - modalités pratiques de suivi
  - l'inexécution du contrat par les parties
  - la résiliation du contrat
  - le contentieux des CPOM
- ▶ La pratique des CPOM dans le secteur médico-social
  - analyse en sous-groupe d'exemples de CPOM conclus
  - points de vigilance juridique

### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Équipes d'encadrement
- Personnels des services administratifs

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

5/5

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etude de cas

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

Un directeur d'établissement



## Le projet d'établissement dans le secteur médico-social : un élément fort de management

### Conception, mise en œuvre et pilotage

Réf : G817



#### OBJECTIFS

- ▶ Mettre en œuvre et s'approprier la démarche projet
- ▶ Appliquer les recommandations de la HAS
- ▶ Mettre en place des outils simples et efficaces pour piloter le projet à cinq ans

#### PROGRAMME

- ▶ Le contenu du projet d'établissement, le cadre réglementaire et la grille de lecture de la HAS
  - les missions
  - les principes d'intervention
  - la nature de l'offre de service
  - l'évaluation et la qualité
- ▶ Les modalités d'élaboration et de pilotage
  - le management et l'animation de la démarche institutionnelle
  - l'association des acteurs : usagers, familles, professionnels
  - la conception de plans d'actions et de fiches actions
  - la communication interne et externe
- ▶ Anticiper la mise en œuvre sur cinq ans

- analyser les évolutions des publics accueillis et l'offre de son territoire
- évaluer les conséquences des dites évolutions sur les missions et l'offre de service
- adapter les principes d'intervention
- adapter l'organisation humaine et matérielle

- ▶ Faire vivre le projet après son élaboration
  - la définition des modalités de pilotage (suivi et d'évaluation)
  - la prise en compte des ajustements liés à la mise en œuvre du projet
  - la complémentarité des rôles et des fonctions
  - la mise en œuvre des instances de participation (conseils de vie sociale, groupes d'expression, etc.)

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Une formation pratico-pratique qui apportera des outils et un concentré méthodologique pour mener une démarche de construction du Projet d'établissement - Méthodologie et outils d'animation de groupes de travail s'appuyant sur l'intelligence collective pour réussir la construction de son projet d'établissement - Méthodologie pour construire un diagnostic territorial, préalable incontournable pour construire son projet d'établissement - Ateliers participatifs pour identifier les valeurs professionnelles de son établissement

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

#### INTERVENANT(S)

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH

**Anna De Sa**, directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH

#### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Éléves directeurs
- Médecins
- Équipes managériales
- Personnels paramédicaux
- Psychologues

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



## Faire vivre les documents et les instances obligatoires en ESSMS

Réf : G022



### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux documents et instances obligatoires
- ▶ Assurer le respect de l'ensemble des obligations réglementaires et juridiques
- ▶ Impliquer les acteurs dans la démarche

Durée 14h

Classe virtuelle 5, 6 sept. 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

### PROGRAMME

- ▶ Introduction : ce qu'il faut retenir des grandes lois et autres textes réglementaires
  - porter une vraie mobilisation des usagers
- ▶ Obligations des ESSMS : de la réglementation à la pratique
  - un outil de pilotage: le projet d'établissement
  - des outils d'organisation et de fonctionnement : contrat de séjour et règlement de fonctionnement
  - des instruments de protection des résidents: charte, livret d'accueil, CVS, personne qualifiée
- ▶ Focus sur le contrat de séjour
  - la nature juridique du contrat de séjour
  - la question de recueil du consentement de la personne (refus, impossibilité, etc.)
- ▶ Le recours à des personnes extérieures à l'établissement
  - la personne qualifiée
  - la personne de confiance
  - la notion de représentant légal
  - la gestion des familles
- ▶ Mettre les obligations des ESSMS au coeur du quotidien
  - établir un lien direct avec les besoins et attentes
  - le défi de la mobilisation du personnel
- ▶ La protection juridique des majeurs : vers la réforme applicable depuis le 1er janvier 2009

### Public concerné

- Membres de l'équipe de direction
- Responsables qualité

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Echanges entre participants - Analyse de documents et de situations quotidiennes

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - Quizz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Isabelle Génot-Pok**, juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH

**Anna De Sa**, directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH



**Audit organisationnel en ESSMS**

Donner du sens à votre organisation et améliorer vos pratiques

Réf : G1169

**OBJECTIFS**

- ▶ Maîtriser la méthodologie d'audit organisationnel en établissement médico-social
- ▶ Être capable de construire un diagnostic vous permettant de donner une visibilité sur l'organisation, le fonctionnement et la qualité des pratiques de votre établissement
- ▶ Savoir identifier ses leviers de performance et les axes d'amélioration
- ▶ Savoir fixer des objectifs pertinents conduisant à un fonctionnement plus efficient, respectueux des résidents, et plus opérationnel pour les équipes
- ▶ Savoir accompagner les transformations nécessaires pour atteindre les objectifs fixés lors de l'audit et piloter le plan d'actions

**PROGRAMME**

- ▶ Comment conduire l'audit organisationnel et dresser un diagnostic organisationnel et de la qualité des pratiques dans votre établissement.
  - méthodologie
  - outils
  - posture professionnelle
- ▶ Que faut-il regarder et comment ?
  - Analyse RH et de la gestion du temps de travail
    - les postes de travail
    - effectifs nécessaires à l'organisation décrite, effectifs autorisés et rémunérés, effectifs rémunérés absents
    - absentéisme et modalités de gestion des absences et des remplacements
    - cycles de travail existants, processus d'élaboration des tableaux de service, règles de décompte du temps de travail
  - Pilotage managérial
    - missions et répartition des rôles
    - communication
    - stratégie et outils de pilotage
    - condition de travail
  - Traitement de l'information
    - dossier du résident
    - modalités de transmissions orales et écrites
    - réunions pluridisciplinaires
  - Analyse de la charge de travail
    - répartition sur la journée, par type de charge (hygiène et toilette, repas, distribution de médicaments, animation, etc.) et par catégorie professionnelle
    - nombre d'agents mobilisés par type de charge
- différents professionnels exécutant un type de charge (analyse des glissements de tâches)
- Qualité des prises en charge et de l'accompagnement
  - prises en charge spécifiques
  - activités, animation, vie sociale
  - écarts avec les recommandations de bonnes pratiques
- Coordination entre les professionnels
  - continuité et pluridisciplinarité
  - mutualisations
  - travail en collaboration entre les différentes équipes
- ▶ les pistes d'amélioration sur le plan organisationnel et des pratiques
  - la communication et le partage du diagnostic, comment faire? dans quel délai? à qui ?
  - l'appropriation du diagnostic par les professionnels pour engager un élan de changement
  - l'implication des professionnels dans la construction du plan d'action réaliste et ambitieux, connu de tous et compris collectivement
  - les outils et méthodes de co-construction d'un plan d'action
- ▶ Accompagner et piloter le changement et les transformations organisationnelles et des pratiques
  - le pilotage du plan d'action et le feedback auprès des professionnels
  - les méthodes et les outils managériaux de conduite du changement

**Public concerné**

- Équipes de direction
- Équipes managériales
- Responsables qualité

**Accessibilité**

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

**CONTACT****Romy****Tondje :***Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ [romy.tondje@cneh.fr](mailto:romy.tondje@cneh.fr)**MÉTHODES MOBILISÉES**

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices pratiques - Utilisation des outils CNEH pour conduire l'audit organisationnel

**PRÉREQUIS**

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

**INTERVENANT(S)**

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH

**Anna-Laura Bianchi**, psychologue du travail

**Anna De Sa**, directeur d'établissement médico-social, consultante du pôle Médico-social du CNEH

**Sophie Charpentier**, consultante du pôle Médico-social du CNEH

**Mathilde Juliot**, consultante du pôle Médico-social du CNEH

## Audit financier en ESSMS Maximiser sa performance financière

Réf : G1297



### OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux de la santé financière de votre EHPAD permettant de :
  - mesurer son activité et sa structure de coût
  - fournir un avis sur la viabilité financière de votre établissement
  - proposer des axes d'optimisation de la gouvernance et de la gestion financière

### PROGRAMME

- Comment conduire l'audit financier et dresser un diagnostic
    - la méthodologie d'audit
    - les outils
  - L'exploitation des données issues des bilans financiers des 3 derniers exercices
    - l'analyse des comptes d'exploitation afin d'apprécier la situation financière, notamment par référence aux ratios des principales charges comparés aux standards du secteur
      - l'analyse des grandeurs bilancielle
        - le fonds de roulement d'exploitation (FRE) constitué d'actifs stables d'exploitation et des financements stables d'exploitation
        - le fonds de roulement d'investissement (FRI) calculé par différence entre les financements stables et les emplois stables du haut de bilan
        - le fonds de roulement net global (FRNG) composé du FRE et du FRI
        - le besoin en fonds de roulement (BFR) résultant du décalage éventuel d'exploitation
  - l'analyse de la CAF, de l'endettement court et long terme ainsi qu'à la situation de trésorerie : indicateurs de la viabilité
  - l'analyse de ratios financiers
    - l'endettement
    - la vétusté des immobilisations
    - le fonds de roulement en jours d'exploitation, etc.
  - d'autres indicateurs viendront également compléter l'analyse
    - la capacité d'autofinancement
    - l'activité
    - le coût annuel à la place et d'autres indicateurs ANAP
  - construction des tableaux et de graphes comparatifs
- Les axes d'amélioration de la gouvernance et de la gestion financière
  - identifier les pistes d'amélioration sur le plan financier
  - bâtir un plan d'actions pour optimiser la gestion de son établissement

### Public concerné

- Équipes de direction
- Équipes d'encadrement

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices pratiques

### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Estelle di Silvestro**, responsable administrative en EHPAD

**Christophe Catala**, directeur d'hôpital



## La télémédecine dans les établissements médico-sociaux Déployer un dispositif de téléconsultation ou de télé-expertise

Réf : G1543



### OBJECTIFS

- ▶ Intégrer la télémédecine aux organisations de l'établissement
- ▶ Sécuriser juridiquement le déploiement d'un projet de télémédecine
- ▶ Décliner une feuille de route pour son projet de téléconsultation ou de télé-expertise

### PROGRAMME

- ▶ Un projet de télémédecine, pour quoi faire ?
  - identifier les activités susceptibles d'être organisées via la télémédecine
  - le lien avec l'offre de soins territoriale
- ▶ Télé-expertise, téléconsultation, comment les mettre en place ?
  - quelle démarche projet ?
  - les acteurs à associer
  - le rapport entre producteur et bénéficiaire de télémédecine
  - les spécificités de la démarche
  - la question des systèmes d'information
  - les écueils à éviter
- l'évaluation du dispositif
- ▶ Quel cadre juridique ?
  - les textes applicables
  - le montage d'une coopération en télémédecine : rédaction du partenariat, points de vigilance
  - les responsabilités médicales et juridiques induites ; la problématique des assurances
  - la protection des données circulantes et les normes applicables
  - le respect des droits du résident
  - le télésoin
  - le point sur le cadre de la facturation

Durée 14h

Paris 8, 9 oct. 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

### Public concerné

- Directeurs d'établissements
- Chargés de mission
- Personnels médicaux
- Cadres

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Atelier : suivre une démarche pour mettre en œuvre un projet de télé-expertise ou de téléconsultation - Retours d'expérience d'un expert hospitalier ayant mis en œuvre des projets de télémédecine

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - En cours de formation : "valuation à chaud (3 mots clés), réveil matin (les acquis de la veille) - En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud, tour de table de clôture en un mot

### INTERVENANT(S)

Consultant pôle Stratégie et Performance du CNEH

## Organiser le déménagement d'une structure médico-sociale

Réf : S4005



### OBJECTIFS

- ▶ Connaître les étapes clés de l'organisation du déménagement d'une structure médico-sociale
- ▶ Adapter l'organisation du déménagement aux différentes situations cliniques du résident
- ▶ Développer un plan de communication à destination des résidents, des familles, des aidants, du personnel, etc.
- ▶ Gérer l'anxiété de tous les acteurs impliqués
- ▶ Adapter les organisations soignantes et les fonctions support aux nouveaux locaux

### PROGRAMME

- ▶ Le déménagement : une opération autant psychologique que pratique
- ▶ Les objectifs qualitatifs d'un déménagement réussi
- ▶ La démarche globale d'un déménagement
- ▶ Le cadrage de la démarche et du calendrier de déménagement
- ▶ L'accompagnement psychologique et médical des résidents
- ▶ Le déménagement des effets personnels des résidents
- ▶ Le transfert du mobilier de l'établissement
- ▶ L'adaptation des missions et des tâches des professionnels de santé durant la période du déménagement
- ▶ La continuité des soins
- ▶ La gestion de l'anxiété des personnels
- ▶ Le plan de communication du déménagement
- ▶ Le déménagement des services administratifs de l'ESMS
- ▶ La préparation logistique et technique des nouveaux locaux pour le déménagement
- ▶ L'organisation des achats pour le nouveau bâtiment et le déménagement
- ▶ Le plan d'actions et le calendrier du déménagement
- ▶ L'organisation du suivi de la préparation du déménagement
- ▶ Le pilotage des journées de déménagement
- ▶ Le bilan

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience : inventaires des difficultés rencontrées - Adaptation d'un document de cadrage du déménagement à votre établissement, Adaptation d'un plan d'actions type à votre établissement

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Autoévaluation - Plan de progression personnel - Bilan des acquis - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Jean-Marc Bonnassot**, ingénieur, consultant en logistique au CNEH

### Public concerné

- Tout professionnel engagé dans un projet de déménagement

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## CONTACT

**Romy**

**Tondje :**  
*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



## Organiser et planifier de manière efficiente le temps de travail du personnel en établissement d'hébergement médico-social (EHPAD, MAS, FAM, IME, etc.)

Adapter l'organisation aux moyens de l'établissement

Réf : G2042



### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les notions réglementaires de base pour concevoir des cycles de travail
- ▶ Établir un lien et articuler la gestion des effectifs et la gestion des temps
- ▶ Mieux connaître l'absentéisme pour le prévenir et le diminuer
- ▶ Optimiser l'affectation des ressources
- ▶ Maîtriser la méthodologie de construction des cycles (avec du personnel à temps plein, à temps partiel, en intégrant les congés annuels, RTT, etc.)
- ▶ Développer des pratiques d'élaboration des plannings anticipés

### PROGRAMME

- ▶ La réglementation de la gestion du temps de travail
  - la notion de durée annuelle opposable (DAO) qui correspond à la base annuelle
  - la notion de durée annuelle réalisée (DAR) qui correspond au temps de travail réalisé
  - définir un vocabulaire commun
  - définir des règles de décompte du temps réalisé (DAR)
  - calculer le décompte du temps de travail pour un salarié
  - les notions incontournables : temps de travail effectif, temps de pause et de restauration, temps d'habillage et de déshabillage, travail de jour/travail de nuit, horaires variables l'organisation du travail en 12h, les jours fériés, le tableau de service, les astreintes, le compte épargne-temps
- ▶ L'optimisation de la gestion du temps de travail : calculer et gérer le temps de travail des personnels « Processus de gestion et de management du temps de travail »
  - optimiser la gestion du temps de travail en fonction des ressources de l'établissement effectivement disponibles
    - définir l'effectif cible brut nécessaire
    - mesurer l'écart entre l'effectif nécessaire et l'effectif réel
    - définir l'effectif cible pondéré (qui permet d'absorber et de faire face à l'absentéisme)
    - calculer la marge d'autonomie et identifier les seuils d'autonomie permettant la gestion des absences et des aléas planning
    - calibrer les postes de travail en adéquation avec l'activité, sa variabilité, les ressources disponibles
  - analyser les processus de gestion et de management du temps de travail
- ▶ La conception des cycles de travail et la projection des tableaux de service
  - construire des cycles en cohérence avec les postes de travail et les besoins réels des services
  - l'utilisation de l'outil d'aide à la conception et à l'analyse des cycles de travail (Diagcycle©)
  - la conception d'un cycle de travail adapté à l'organisation du travail et respectueux de la réglementation
  - l'intégration des temps partiels et des congés
  - la méthode d'affectation d'un même cycle à plusieurs agents (à des rangs différents)
  - la gestion des congés annuels, des RTT, des jours fériés, des congés exceptionnels, de maladie, des AT, etc.
  - la projection du tableau de service, l'élaboration de plannings anticipés et la distribution des effectifs sur le bas de planning

### Public concerné

- Cadres supérieurs de santé
- Cadres de santé
- IDEC
- Chefs de service socio-éducatif

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy Tondje :**  
Assistante de pôle

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH

## Déployer une gestion des ressources humaines réussie en ESSMS

Réf : G2314



### OBJECTIFS

- ▶ Favoriser la réussite d'une équipe dès le processus de recrutement d'un salarié
- ▶ Repérer les différents axes disponibles pour dynamiser les professionnels
- ▶ Savoir réguler les tensions d'équipe pour mieux anticiper les conflits
- ▶ Détecter les manifestations d'usure et d'épuisement
- ▶ Identifier les axes permettant de prévenir l'usure et l'épuisement

### PROGRAMME

- ▶ Le recrutement, une étape sensible et capitale en ESSMS
  - déterminer les critères d'importance lors de la phase de recrutement
  - clarifier les fiches de poste
  - recruter à tout prix ?
- ▶ Mettre en place une vraie étape d'accueil
  - l'importance de l'accueil pour le nouveau salarié, les équipes en place et les personnes accompagnées
  - mettre en œuvre le tutorat (tuteur, suivi, vision neuve)
- ▶ Renforcer l'attractivité de l'établissement et fidéliser le personnel, de nombreux leviers
  - les (vraies) valeurs de l'établissement
  - la qualité de vie portée par la direction
  - le lien au travail, facteur déterminant
- ▶ Les relations interpersonnelles
  - entre service : soins, hôtellerie, qualité, animation, etc.
  - avec les intervenants extérieurs : médecin coordonnateur, Kiné, professionnelles libéraux
  - avec la famille, les proches, etc.
- ▶ Insuffler une relation de travail vivante
  - le cadre de travail à respecter, élément préalable incontournable
  - mobiliser : le poids du sens et de l'intérêt de la mission
- ▶ Analyser et réguler les conflits
  - écouter et faire participer
  - renforcer et faire progresser : le "feed-back" positif et le "feed-back" correctif
- ▶ Analyser et réguler les conflits
  - les différentes méthodes de régulation
  - les attitudes et comportements à adopter/les modes de résolution des conflits
  - reconnaître et gérer les personnalités difficiles
  - travail individuel : comprendre et analyser le comportement managérial : diagnostiquer les pratiques
- ▶ L'usure professionnelle, de quoi parle t-on ?
  - l'usure professionnelle/l'épuisement professionnel/le burn-out/le stress
- ▶ Identifier les sources d'usure professionnelle
  - contenu du travail
  - relations au travail
  - management et organisation
  - mobilité et évolution professionnelle
  - prise en compte de la santé au travail
- ▶ Prévenir l'usure professionnelle
  - analyser son organisation
  - évaluer la gestion des ressources humaines de l'établissement
  - redonner du sens à l'action/travailler sur les représentations

Durée 14h

Paris	7, 8 févr. 2024
Paris	10, 11 oct. 2024
Tarif adhérents	880 €
Tarif non-adhérents	960 €

### Public concerné

- Directeurs d'établissement médico-sociaux
- IDEC
- Cadre de santé
- Assistants de direction
- Personnels d'encadrement

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas : travail en sous-groupe au choix : revue des outils apportés par les participants, jeux de rôle concernant le 1er jour de l'arrivée d'un nouveau salarié - Retours d'expérience - Jeux de rôle - Tests de positionnement

### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une expérience de 2 ans dans le secteur médico-social - Etre en charge de la gestion administrative ou humaine d'une équipe

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH

**Anna-Laura Bianchi**, psychologue du travail

**Anna De Sa**, directeur d'établissement médico-social, consultante du pôle Médico-social du CNEH

**Sophie Charpentier**, consultante du pôle Médico-social du CNEH



## Transmissions ciblées en établissement médico-social : moderniser les relèves soignantes

Un enjeu pluridisciplinaire dans l'amélioration de l'accompagnement des usagers

Réf : G601



### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires pour intégrer les transmissions ciblées dans la démarche d'accompagnement des résidents
- ▶ Améliorer la traçabilité des activités avec des transmissions structurées, opérantes et fiables
- ▶ Favoriser la continuité de l'information afin d'améliorer l'accompagnement
- ▶ Structurer les transmissions orales et optimiser le temps disponible

### PROGRAMME

- ▶ Les enjeux des transmissions ciblées
  - les transmissions : une méthode d'organisation des écrits, centrée sur la personne, favorisant cohérence et continuité des soins et de l'accompagnement
  - l'écrit en tant qu'outil d'organisation des soins et de l'accompagnement
  - les procédures et circuits d'informations
  - la coordination sur les 24 heures
  - les exigences actuelles de traçabilité
  - les informations communicables et non communicables
- ▶ Optimiser le dossier de soins, outil de traçabilité et de responsabilité
  - le cadre réglementaire et législatif
  - la constitution et le contenu du dossier
  - la communication et l'utilisation du dossier de soins
  - la tenue du dossier
  - l'accès aux informations
- ▶ Les principes des transmissions ciblées
  - définition, objectifs, traçabilité
  - qui ?, quand ?, pour quoi et comment ? rédiger les transmissions
  - de la démarche de soins aux transmissions ciblées
  - l'approche de la démarche soignante
  - le développement du concept « prendre soin »
  - la méthode et le choix des cibles
  - les macrocibles
- les cibles prévalentes
- modèles de transmissions écrites adaptés à la spécificité du service
  - l'organisation des écrits : données, actions, résultats (DAR)
  - programmation et contrôle des actions
- ▶ Les transmissions orales : un temps des professionnels au service des résidents et de la continuité de l'accompagnement
  - l'intérêt, le contenu et la structure d'une transmission orale efficace
  - pilotage et organisation des transmissions orales
  - la dynamique d'équipe
  - qui participe aux transmissions orales ?, le lien avec tous les professionnels qui accompagnent les usagers
  - complémentarité des transmissions orales et écrites
- ▶ De la théorie à la pratique
  - exercices de formulation de cible en fonction d'éléments d'observation
  - exercices de formulation de transmissions ciblées en fonction d'étude de cas
  - exercices de formulation de transmissions ciblées à partir de transmissions narratives
  - analyse et discussion de transmissions ciblées
- ▶ Articuler diagramme de soins, transmissions ciblées, plans de soins et projet personnalisé

### Public concerné

- Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
- Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy Tondje :**  
*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ [romy.tondje@cneh.fr](mailto:romy.tondje@cneh.fr)

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Catherine Chauris**, IDEC  
**Nadira Zine el Abidine**, directrice d'établissement médico-social  
**Sébastien Soulie**, cadre supérieur de santé  
**Geneviève Mellet**, cadre supérieur de santé



## L'aide sociale en EHPAD

Réf : G672



### OBJECTIFS

- ▶ Connaître et maîtriser la réglementation en matière d'aide sociale et d'obligation alimentaire
- ▶ Identifier les différents partenaires
- ▶ Repérer les points essentiels pour améliorer la pratique quotidienne

Durée 14h

Paris 24, 25 janv. 2024  
Paris 14, 15 oct. 2024

Tarif adhérents 880 €  
Tarif non-adhérents 960 €

### PROGRAMME

- ▶ L'obligation alimentaire en droit civil
  - les définitions
  - les règles fixées par le code civil
  - les compétences
  - la mise en œuvre de l'obligation alimentaire
- ▶ L'obligation alimentaire dans le droit de l'aide sociale
  - les définitions
  - le dispositif législatif et réglementaire
- ▶ L'admission à l'aide sociale
  - la prise en charge et le traitement d'un dossier
- le contentieux
- la participation des résidents admis à l'aide sociale en établissement
- les récupérations en matière d'aide sociale à l'hébergement
- ▶ L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement
  - les conditions d'admission
  - les dispositions particulières
  - le traitement d'un dossier type
  - l'aide technique et méthodologique

### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Personnels administratifs

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,8/5

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Mises en situation - Exercices

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Christophe Catala**, directeur d'hôpital



## L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) en EHPAD

De nouvelles compétences techniques et pratiques dans le domaine budgétaire et financier des EHPAD

Réf : G2039



Durée 21h

Paris 19, 20, 21 févr. 2024

Paris 23, 24, 25 sept. 2024

Tarif adhérents 1 320 €

Tarif non-adhérents 1 440 €

### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Éléves directeurs
- Équipes d'encadrement
- Personnels administratifs

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,8/5

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et l'architecture EPRD
- Bâtir son EPRD et optimiser son utilisation
- Maîtriser les outils de gestion financière indispensables à la bonne réalisation de l'EPRD
- Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD et les étapes de la nouvelle procédure budgétaire
- Renforcer la connaissance de son établissement et identifier ses leviers de performance
- Appréhender l'enjeu majeur de l'affectation des résultats et la technique des opérations budgétaires

### PROGRAMME

- |  |  |
|--|--|
| ► Le cadre juridique   | budgétaire strict  |
| ► La convergence tarifaire                                       | ► Les tarifications : soins, dépendance et hébergement habilité, partiellement habilité ou non habilité par l'aide sociale   |
| ► La tarification à la ressource et la procédure de notification | ► Le calendrier  |
| ► L'architecture générale de l'EPRD                              | ► L'approbation de l'EPRD  |
| ► La nomenclature comptable                                      | ► L'exécution de l'EPRD  |
| ► Les comptes de résultat prévisionnel (CRPP, CRPA)              | ► L'élaboration d'un EPRD  |
| ► Le passage du résultat à la capacité d'autofinancement (CAF)   | ► Le calcul de la CAF <ul style="list-style-type: none"> <li>• la CAF réelle</li> </ul>  |
| ► Le calcul de la CAF  | ► L'approche financière <ul style="list-style-type: none"> <li>• les grandeurs bilancielle (FRI, FRE, FRNG, BFR)</li> </ul>  |
| ► Le tableau de financement prévisionnel (TFP)                   | ► L'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) <ul style="list-style-type: none"> <li>• la comptabilité administrative de l'ordonnateur</li> <li>• les dispositions réglementaires du CASF</li> <li>• le rapport financier et d'activité</li> <li>• les ratios d'analyse de dépenses et les indicateurs médico-sociaux</li> <li>• les résultats</li> <li>• la capacité d'autofinancement</li> <li>• le fonds de roulement</li> </ul> |
| ► Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)               |  |
| ► Le fonds de roulement  |  |
| ► Les annexes à l'EPRD   |  |
| ► L'élaboration de l'EPRD (exploitation et investissement)       |  |
| ► Les règles de soumission ou non à l'équilibre                  |  |

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques de construction de son EPRD et son ERRD

### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - En fin de formation ou de module : bilan des acquis en fin de journée, tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Estelle di Silvestro**, responsable administrative en EHPAD

**Christophe Catala**, directeur d'hôpital

## Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux

Réf : F1501



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender les spécificités des établissements médico-sociaux
- ▶ Maîtriser la méthodologie et les outils pour mettre en œuvre le contrôle de gestion

### PROGRAMME

- ▶ Passer de la comptabilité générale à la comptabilité analytique hospitalière (CAH) : les liens avec le service financier
  - les outils au service du dialogue interne : compte de résultat et tableaux de bord
- ▶ Analyser la réglementation en vigueur sur le contrôle de gestion du secteur médico-social
  - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios
- ▶ Les attentes des ESSMS en matière de contrôle de gestion
  - la rationalisation de la production d'indicateurs
  - l'identification des cibles à atteindre
  - la mise en forme des tableaux de bord

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Mise à disposition d'une boîte à outils spécifique - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser les connaissances financières, budgétaires et institutionnelles liées au contrôle de gestion

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Antoine Coleu**, responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU Brest

Durée 7h

Classe virtuelle 22 janv. 2024

Classe virtuelle 4 juin 2024

Paris 20 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Toute personne en charge du développement d'un service de contrôle de gestion en établissement médico-social

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## La gestion des stocks en ESSMS : un enjeu majeur

Réf : G1242



### OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les enjeux et les processus de la chaîne d'approvisionnement d'un ESSMS, du fournisseur aux services de soin et d'hôtellerie
- ▶ Maîtriser la gestion et l'optimisation des stocks de produits consommables en central et dans les services
- ▶ Utiliser un outil simple de suivi des stocks

### PROGRAMME

- ▶ Avant de se lancer : repérer les grands enjeux d'une bonne gestion des stocks

- les acteurs
- les flux et l'organisation
- les principaux dysfonctionnements
- les enjeux : économie financière, qualité du service

- ▶ L'achat des produits : une étape cruciale pour une bonne gestion des stocks

définir son/ses besoin(s)

- bien connaître les produits des fournisseurs
- les points clés pour sélectionner son fournisseur
- suivre son prestataire, faire des bilans
- connaître son budget, etc.

- ▶ Préparer son établissement à une bonne gestion des stocks

- identifier les activités et les responsabilités autour de la gestion des stocks

Atelier en 2 sous-groupes visant à analyser les différentes organisations possibles au sein d'un ESSMS ne disposant pas d'un référent logistique

- optimiser le nombre de produits différents utilisés
- clarifier les différents types de stock : stock central, dans les services, stock sécurité, stocks stratégiques- Plan Blanc Canicule
- par quels produits commencer ?
- le processus de demande des produits : fréquence, demande normale/urgente et support papier/informatique

- ▶ Définir concrètement l'organisation et le fonctionne-

ment de son stock

- prévoir les besoins
- analyser les historiques
- identifier les quantités de réapprovisionnement
- calculer les dotations des services

Cas pratique concernant le calcul des besoins d'un EHPAD

- choisir sa méthode de gestion des approvisionnements

- la méthode de gestion simple

- la méthode de réapprovisionnement périodique

- la méthode de réapprovisionnement sur seuil

- la méthode plein/vide et la complémentation pour les stocks des services

Cas pratique visant à mettre en oeuvre les différentes méthodes

- la gestion physique du stock : rayonnages, caisses, rangement FIFO, équipements de manutention, sécurité et hygiène

- ▶ La mise en pratique d'un suivi des stocks en central à partir d'un outil tableau Excel

- la saisie quantitative des entrées, des sorties
- le calcul automatique de la valorisation des entrées, des sorties
- le suivi de sa consommation
- le calcul automatique des quantités de commandes fournisseurs préconisées en fonction des paramètres de stocks maximum et le seuil de commande ou réapprovisionnement périodique
- la possibilité d'extraction des consommations valorisées par service
- la saisie des inventaires : périodicité et mode opératoire

Durée 14h

Paris 4, 5 avr. 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

### Public concerné

- Équipes d'encadrement
- Cadres de santé
- Responsables hôtellerie
- Responsables maintenance

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Exercices pratiques en sous-groupes

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Cécile Parent**, experte en logistique et gestion des stocks

## Le nouveau dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

### Des conseils et des outils pour mieux se préparer

Réf : E4000



#### OBJECTIFS

- Profiter des retours d'expériences d'établissements et structures ayant bénéficié de la visite d'un organisme accrédité
- Appréhender concrètement les nouvelles modalités d'évaluation au sein des ESSMS
- Définir une stratégie de préparation de la venue de l'organisme accrédité (feuille de route)

Durée 7h

Classe virtuelle 12 mars 2024  
 Classe virtuelle 8 oct. 2024  
 Classe virtuelle 11 juin 2024

Tarif adhérents 520 €  
 Tarif non-adhérents 570 €

#### PROGRAMME

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
  - Focus sur les attentes du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
  - En pratique, les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
  - L'auto-évaluation et la stratégie de préparation
  - Retours d'expériences d'un établissement se préparant à la visite et d'un établissement ayant bénéficié de la visite
  - Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
  - Présentation pratique de SYNAE
- Interviennent :
- RETOUR D'EXPERIENCE de l'EHPAD et du SSIAD de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin
    - Aurore GUIBERT, Responsable QVR
    - La mise en œuvre des nouvelles méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
    - La feuille de route de l'établissement : comment se prépare t'il concrètement à la visite ?
  - L'INTERVENTION D'UN ORGANISME ACCRÉDITE : les modalités d'intervention depuis la sollicitation de l'OA à l'envoi du rapport d'évaluation ; les documents sollicités en amont ; ses conseils pour bien préparer et mener la visite
  - RETOUR D'EXPERIENCE de FSEF Grenoble (ESAT, UEROS, SPASE)
    - Pierre GENTILHOMME, Responsable Qualité Gestion des risques
    - La feuille de route de l'établissement, comment s'est-il préparé ?
    - Comment concrètement les 2 visites d'évaluation se sont-elles déroulées ?
    - Si c'était à refaire ? Quels retours d'expériences ?

#### Public concerné

- Direction
- Cadres de santé
- IDEC
- Membres des équipes qualité et gestion des risques
- Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

#### Satisfaction participants

4,8/5

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreuses illustrations

#### PRÉREQUIS

- Ne nécessite aucun prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation

#### INTERVENANT(S)

**Virginie Lazzarotti**, cadre de santé, ingénieur qualité et gestion des risques  
**Aurore Guibert**, responsable QVR  
**Pierre Gentilhomme**, responsable Qualité Gestion des risques



## Management qualité et gestion des risques en ESSMS

Réf : E4043



### OBJECTIFS

- ▶ Accompagner la mise en place ou le développement de la démarche qualité et sécurité dans sa structure

### PROGRAMME

- ▶ La démarche qualité et gestion des risques (a priori, a posteriori) en ESSMS
- ▶ L'articulation entre projet d'établissement, convention, évaluation HAS
- ▶ Le management par la qualité, les axes à développer : stratégique, technique, structurel, culturel
- ▶ La politique qualité et sécurité de son institution
- ▶ La culture qualité et sécurité dans son établissement
- ▶ L'association des usagers à la démarche
- ▶ La gestion de projet : de la réalisation du diagnostic qualité à l'élaboration du programme d'actions
- ▶ La boîte à outils

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Echanges de pratique - Illustrations et retours d'expériences

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et relevé des attentes des participants - Quiz - Fiche d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Pascale Ravé**, directeur qualité et gestion des risques, consultante au CNEH

Durée 14h

Paris	30, 31 mai 2024
Paris	3, 4 oct. 2024
Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

### Public concerné

- Direction
- Cadres de santé
- IDEC
- Membres des équipes qualité-gestion des risques
- Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,4/5

## E-learning - Le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

Réf : E4016



### OBJECTIFS

- Appréhender de manière concrète le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

Durée 2h

Tarif adhérents 120 €  
Tarif non-adhérents 135 €

### PROGRAMME

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS : l'accompagné traceur ; le traceur ciblé ; l'audit système ; les observations
- La structuration du manuel d'évaluation HAS ESSMS ; les critères impératifs
- Les modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menées par les organismes accrédités
- L'auto-évaluation : Comment l'appréhender ? Réflexion sur la feuille de route de l'établissement
- Les organismes accrédités

### Public concerné

- Personnels médicaux, paramédicaux, de rééducation et de soutien, éducatifs
- Cadres de santé
- Directeurs
- Référents qualité de pôle, membres des cellules qualité
- Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports illustratifs - Cas pratiques

### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances - questionnaire d'évaluation - 2 heures pour se former à distance : méthode, pratique

### Satisfaction participants

4,4/5

### INTERVENANT(S)

**Cécile Goguet**, ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante au CNEH



## L'accompagné traceur en ESSMS

Réf : E1380



### OBJECTIFS

- ▶ Etablir l'état des lieux de la prise en soins en ESSMS (points forts et points à améliorer) en intégrant l'expérience de la personne accompagnée
- ▶ Acquérir la méthodologie et les outils pratiques pour la mise en place de la méthode de l'accompagné traceur en ESSMS

### PROGRAMME

- ▶ L'accompagné traceur : définition, objectifs, enjeux
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation d'un accompagné traceur : étapes de la démarche, qui ? Quoi ? Comment ? Quand ?
- ▶ La place de la personne accompagnée et de son
- entourage : consolidation de l'analyse
- ▶ Le reporting et le suivi des actions. Le suivi de l'efficacité des actions d'amélioration
- ▶ Les modalités de déploiement

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation : réalisation d'un accompagné traceur à partir d'un dossier anonymisé : points critiques du parcours, points forts de la prise en soins et axes d'amélioration, rédaction d'un rapport d'investigation, communication et retours d'expérience à son équipe ou à l'institution

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation - La remise d'une grille d'audit accompagné traceur - Les modalités de déploiement pratique seront discutées au regard des retours de la réalisation

### INTERVENANT(S)

**Anja Andriamanantena**, ingénieur, diplômé en gestion globale des risques et des crises, consultant au CNEH

Durée 7h

Classe virtuelle 21 mars 2024  
Paris 3 juin 2024  
Paris 21 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €  
Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Médecins coordinateurs en EHPAD
- Médecins généralistes
- Equipes d'encadrement
- IDEC
- Personnels paramédicaux, de rééducation et de soutien
- Membres de la CVS

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## Les traceurs ciblés en ESSMS

Réf : E4017



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender la place des traceurs ciblés dans la démarche qualité
- ▶ Acquérir la méthode et les outils pratiques pour leur mise en place

### PROGRAMME

- ▶ Les traceurs ciblés : définition, leur place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS, les domaines tracés
- ▶ Les modalités de déploiement au sein de l'établissement : qui ? Comment ? Boîte à outils ?
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation du traceur ciblé
- ▶ Point focus sur les critères impératifs

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques à partir d'un événement « traceur » : élaboration des grilles de recueil, simulation d'entretien

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Anja Andriamanantena**, ingénieur, diplômé en gestion globale des risques et des crises, consultant au CNEH

Durée 7h

Classe virtuelle 22 mars 2024

Paris 4 juin 2024

Classe virtuelle 22 nov. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Responsables qualité-gestion des risques
- Cadres
- Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## L'audit système en ESSMS

Réf : E4018



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender la place de l'audit système dans la démarche qualité
- ▶ Acquérir la méthode et les outils pratiques pour sa mise en place

### PROGRAMME

- ▶ L'audit système : définitions, sa place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS et dans la démarche qualité
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation des audits système
- ▶ L'impact sur les processus et sur la politique de l'établissement
- ▶ Les modalités de déploiement au sein de l'établissement : qui ? Comment ? Boîte à outils ?
- ▶ Point focus sur les critères impératifs

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Anja Andriamanantena**, ingénieur, diplômé en gestion globale des risques et des crises, consultant au CNEH  
**Virginie Lazzarotti**, directeur qualité et gestion des risques, consultante au CNEH

Durée 7h

Classe virtuelle 24 juin 2024  
Paris 11 déc. 2024

Tarif adhérents 520 €  
Tarif non-adhérents 570 €

### Public concerné

- Directeurs
- Cadres de santé
- Responsables qualité-gestion des risques
- Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
[sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr) - 01 41 17 15 76

### Satisfaction participants

4,2/5

## Synaé - Evaluation HAS des ESSMS

Réf : E4019



### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender le contenu du système d'information dédié pour le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS
- ▶ Identifier la méthodologie pour son renseignement

Durée 7h

Classe virtuelle	13 mai 2024
Classe virtuelle	30 sept. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

### PROGRAMME

- ▶ Le système d'information Synaé : sa place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS et la présentation de l'outil
- ▶ Comment renseigner de manière opérationnelle Synaé ?
- ▶ Les données mobilisables, leurs impacts au niveau de la démarche qualité de l'établissement et pour la visite d'évaluation des organismes accrédités
- ▶ Le lien avec les outils institutionnels (PAQSS, outils de reporting, etc.)
- ▶ Les modalités de mise à jour de Synaé

### Public concerné

- Responsables qualité-gestion des risques
- Assistants qualité
- Professionnels impliqués dans la démarche qualité

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Nombreuses illustrations - Ateliers de concrétisation

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

### INTERVENANT(S)

**Virginie Lazzarotti**, directeur qualité et gestion des risques, consultante au CNEH

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



## Faire du projet personnalisé un vrai outil du quotidien

Réf : G002



### OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les enjeux du projet de vie institutionnel
- ▶ Appréhender les enjeux de l'individualisation de la prise en charge
- ▶ Participer à l'élaboration, mettre en place et évaluer les projets personnalisés
- ▶ Faire vivre les projets personnalisés
- ▶ Développer la dynamique de travail en équipe pluridisciplinaire
- ▶ Bénéficier d'exemples de projets et de retours d'expérience
- ▶ Intégrer dans la réflexion et dans les pratiques quotidienne le concept de bienveillance

Durée 14h

Paris 20, 21 mai 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

### Public concerné

Personnels en charge de la coordination des projets personnalisés

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### PROGRAMME

- ▶ Avant de se lancer : (se) préparer
  - maîtriser le cadre réglementaire et institutionnel
    - contexte réglementaire (Loi du 2 janvier 2002, Loi ASV et les recommandations de la HAS)
    - place du projet personnalisé dans le projet d'établissement
    - projet personnalisé et autres outils de la loi 2002 (CS, Charte des droits, etc.)
  - les principes clés de la mise en place de projets personnalisés
    - besoins versus attentes : les définir
    - s'appuyer sur des valeurs communes
    - mobiliser, en pluridisciplinarité
    - chercher la participation: oui, mais comment?
    - donner un rythme, ne pas l'imposer
    - place de la famille dans le projet personnalisé
    - gérer les refus, les silences, les changements d'avis
  - une démarche structurée
    - le diagnostic
    - la conception d'objectifs individualisés
    - être attentif aux ressources nécessaires
    - l'évaluation et l'actualisation des projets : indicateurs de suivi
    - analyse des résultats
    - limites et écueils à éviter
  - anticiper l'organisation nécessaire
    - le temps
- les compétences
  - la pluridisciplinarité et les subjectivités individuelles
  - la communication auprès des résidents et des familles
  - le pilotage du projet : coordinateurs et référents
- ▶ Concevoir les outils
  - les outils et supports de l'individualisation
 Eléments clés, points d'appui et écueils à éviter concernant le relevé des habitudes de vie, de l'histoire de vie, des goûts et aversions des résidents, les réunions de synthèse pluridisciplinaires
  - le projet personnalisé en action
 Travail sur les supports existants de l'établissement
- ▶ Déployer, évaluer, mettre à jour
  - le projet personnalisé, un outil concret et réel
  - la question des ressources
  - les indicateurs, un élément incontournable qui doit rester simple (Indicateurs d'objectifs, d'activité, de résultats)
  - le calendrier, un outil essentiel
  - fixer un planning, le suivre, l'adapter
  - réévaluer: pourquoi, quand, par qui, comment
  - jeux de rôle mettant en scène des difficultés récurrentes dans la mise en place de projets personnalisés

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux retours d'expérience - Jeux de rôle

### PRÉREQUIS

- ▶ Une expérience d'un an dans le secteur médico-social est souhaitable.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Anna De Sa**, directeur d'établissement médico-social, consultante pôle Médico-social du CNEH  
**Florence Bernardet**, psychologue comportementaliste, experte au CNEH

**Maîtriser la grille AGGIR****Améliorer l'évaluation de la dépendance pour un accompagnement personnalisé des résidents**

Réf : G006

**OBJECTIFS**

- ▶ Connaître et maîtriser le modèle AGGIR
- ▶ Comprendre les impacts de l'évaluation de la dépendance sur budget de l'établissement
- ▶ Permettre aux professionnels de formaliser un accompagnement personnalisé aux actes de la vie quotidienne cohérent et adapté au niveau de dépendance de chaque usager
- ▶ Favoriser l'autonomie des usagers aux actes de la vie quotidienne

**PROGRAMME**

- ▶ Historique, concepts et définitions
  - historique de la dépendance
  - dépendance et autonomie : 2 notions à prendre en compte pour répondre au mieux aux besoins de la personne âgée
  - les notions de vieillesse, de dépendance et de pathologies
- ▶ L'impact d'une bonne évaluation GIR sur le financement de l'établissement
  - le financement du budget soin, dépendance et l'impact sur le tarif hébergement du GIR des usagers
- ▶ La grille AGGIR
  - les principes de la grille
  - les niveaux de dépendance : les six Groupes Iso Ressources (GIR)
  - le codage de chaque variable (S-T-C-H), qu'évalue-t-on concrètement ?
  - le plan d'aide issu de l'évaluation : outil de personnalisation de l'accompagnement et du maintien de l'autonomie
- ▶ Réalisation des cas pratiques pour comprendre parfaitement son utilisation

Durée 7h

Paris 11 juin 2024  
Paris 1 oct. 2024Tarif adhérents 440 €  
Tarif non-adhérents 480 €**Public concerné**

- Personnels médicaux et paramédicaux

**Accessibilité**Référénte Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76**MÉTHODES MOBILISÉES**

- ▶ Apports théoriques - Cas pratique 1 : évaluation du degré de dépendance d'un résident en EHPAD - Cas pratique 2 : évaluation du degré de dépendance d'une personne à domicile (prise en compte de l'importance des variables illustratives) ; la correction des cas pratiques donne lieu à des apports cognitifs complémentaires sur le modèle AGGIR

**PRÉREQUIS**

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

**INTERVENANT(S)**

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH  
**Anna-Laura Bianchi**, psychologue du travail experte en évaluation de la dépendance  
**Sophie Charpentier**, consultante du pôle Médico-social du CNEH



## Maîtriser PATHOS

Anticiper la coupe PATHOS, vitrine de la prise en charge médicale et outil de gouvernance du Projet de Soins

Réf : G007



### OBJECTIFS

- ▶ Comprendre le fonctionnement et les généralités du modèle PATHOS
- ▶ Reconnaître les états pathologiques et savoir attribuer les profils de soins les plus appropriés à l'état du résident
- ▶ Identifier les éléments nécessaires de traçabilité des dossiers des résidents
- ▶ Apprendre à valoriser les différentes prises en charge des résidents

Durée 7h

Paris	12 juin 2024
Paris	2 oct. 2024
Tarif adhérents	440 €
Tarif non-adhérents	480 €

### PROGRAMME

- ▶ Les concepts et les principes du modèle PATHOS
  - les 50 états pathologiques
  - les 12 profils de soins
  - les 240 combinaisons plausibles
  - les 8 postes de ressources
  - les niveaux de soins nécessaires
  - le Pathos Moyen Pondéré (PMP)
  - définition et recommandations générales
- ▶ L'utilisation du modèle PATHOS
  - codage des profils de soins
- codage de la prévention
- ▶ Conseils pratiques pour obtenir un bon PATHOS
  - quand et comment réaliser une coupe PATHOS ?
  - comment se préparer efficacement à l'évaluation PATHOS ?
  - les éléments de preuve indispensables à la validation de la cotation
- ▶ Exercices pratiques et utilisation du guide de recueil

### Public concerné

- Personnels médicaux et paramédicaux

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - De nombreux cas concrets permettant d'intégrer la méthode de codage
  - Des outils de pilotage et de traçabilité permettant de mieux évaluer les fragilités et les états pathologiques, mieux identifier les soins requis et optimiser la traçabilité des soins

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Dr Martine Soudani**, médecin gériatre, expert de l'outil PATHOS  
**Françoise Guillemette**

## ASH Soins en gériatrie

Réf : G4091



## OBJECTIFS

- ▶ Connaître le fonctionnement d'un EHPAD
- ▶ Comprendre les enjeux de l'accompagnement des résidents : prévention des risques inhérents à l'âge, accompagnement d'une personne dépendante, recommandations de bonnes pratiques...
- ▶ Apprendre à mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé
- ▶ Appréhender la Bienveillance
- ▶ Développer ses capacités à la mise en œuvre d'activités de lien social
- ▶ Développer des modes de coopération et de participation au travail d'équipe pluridisciplinaire

## PROGRAMME

- L'environnement de l'EHPAD et ses usagers
  - Connaître le fonctionnement d'un EHPAD
  - Connaître les impacts du vieillissement
  - Être capable d'évaluer la dépendance pour réaliser des plans de soins adaptés
- L'accompagnement spécifique de la personne âgée en EHPAD
  - Repérer et évaluer les risques inhérents à l'âge
  - Mettre en œuvre un accompagnement en lien avec les recommandations de bonnes pratiques
  - Connaître les règles d'hygiène en EHPAD
- La Bienveillance et la cohérence de l'accompagnement
  - Appréhender les notions de Bienveillance et identifier les risques de maltraitance
  - Être capable de participer à l'élaboration d'un projet personnalisé
  - Mettre en œuvre des activités de lien social

## MÉTHODES MOBILISÉES

Une formation à visée opérationnelle et pratico-pratique permettant d'obtenir les compétences terrain nécessaires à l'accompagnement des résidents - Une large place laissée aux échanges - Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Ateliers

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : tour de table - recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - inventaire des connaissances et acquis à priori des participants
- ▶ En cours de formation : Via le livret participant et interaction dans la salle - bilan des acquis en l'issue de la journée - questionnaire d'évaluation à chaud reprenant les objectifs de la formation, la qualité d'enseignement, la satisfaction globale
- ▶ A distance : Réinvestissement des acquis et des outils sur le poste de travail

Le parcours de formation sera sanctionné par une évaluation des acquis par QCM

## INTERVENANT(S)

**Sophie Charpentier**, consultante du pôle Médico-social du CNEH, coordinatrice du parcours Praxis  
**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social  
**Anna De Sa**, consultante du pôle Médico-social  
**Une équipe d'experts**

## Public concerné

La formation s'adresse à des ASH ayant un projet d'évolution professionnelle

## Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## CONTACT

Romy

Tondje :

Assistante de pôle

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



## Agir en bientraitance en ESSMS

Réf : G1367



### OBJECTIFS

- ▶ Envisager l'éthique de la bientraitance et la concrétiser dans ses actes et comportements
- ▶ Identifier les actes et les situations de négligence et de maltraitance
- ▶ Débanaliser tout acte de soin et prendre conscience de la portée et des conséquences immédiates ou à termes des attitudes soignantes à l'égard de la personne dépendante
- ▶ Mieux adapter le soin en vivant l'expérience du vieillissement
- ▶ Appréhender le cadre réglementaire et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS

### PROGRAMME

- ▶ Maîtriser le cadre réglementaire et éthique
    - définition de la maltraitance
      - les différentes formes de maltraitance
      - l'impact de la négligence et de la maltraitance
    - l'impact sur la vie d'équipe
    - la conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance
      - le tabou
      - la procédure et le signalement
    - les règles professionnelles d'exercice
      - la notion de consentement libre et éclairé
      - la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ainsi que les autres textes (loi Leonetti, loi sur la fin de vie)
      - la responsabilité professionnelle
  - ▶ Identifier les liens entre le concept et la pratique
    - la définition de la bientraitance
- les valeurs, approches et attitudes de la notion de bientraitance : distinguer les notions de dignité, singularité, respect, vulnérabilité, sollicitude, libre arbitre, etc.
  - une réflexion sur les actes de la vie quotidienne
  - la bientraitance lors des temps clés de la journée : le réveil, la toilette, les déplacements, les mobilisations, les repas, l'animation, le coucher, les soins
  - les recommandations de la HAS sur la bientraitance
- ▶ Progresser
    - la grille d'auto-contrôle de ses pratiques professionnelles CEPPrAL
    - l'analyse des pratiques des professionnels sur les critères de la grille
    - l'identification des axes d'amélioration et la définition d'un plan d'actions individuel

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Mise en situation - Analyse des pratiques

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Anna-Laura Bianchi**, psychologue du travail  
**Dr Imad Boulaich**, gérontologue en établissement de santé

### Public concerné

- Toute personne travaillant auprès de personnes âgées ou vulnérables

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## CONTACT

**Romy**

**Tondje :**  
*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



## Vis ma vie de dépendance

### L'expérience du vieillissement de la personne âgée et du handicap

Réf : G390



#### Public concerné

- Personnels des établissements médico-sociaux

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### OBJECTIFS

- Connaître les effets du vieillissement naturel de toute personne
- Découvrir les impacts sur la relation à la personne soignée
- Repérer les déterminants de la fragilité pour prévenir la dépendance
- Modifier les pratiques soignantes : acquérir de nouvelles approches de soins
- Développer la responsabilité soignante et l'autocontrôle
- Renforcer la qualité de l'accompagnement en EHPAD, au domicile ou en établissement médico-social

#### PROGRAMME

- Apports cognitifs
  - connaître le concept de la fragilité
  - connaître le vieillissement
  - maîtriser les effets et les conséquences sur la vie de la personne âgée
  - découvrir les impacts sur la relation avec la personne accompagnée
  - définir vulnérabilité, dépendances et spécificités d'une personne âgée ou dépendante
- Atelier "24 h en EHPAD"
  - du lever au coucher, l'autre expérience du soignant
  - comment concilier autonomie et dépendance dans la prise en charge de la personne âgée ou dépendante ?
    - la marche autonome / la marche accompagnée
    - l'aide à la toilette / faire à la place de
    - la place du fauteuil
    - la déambulation
- Ateliers de simulation dans les actes de la vie quotidienne
  - se déplacer en totale autonomie en situation de vieillissement
  - se repérer dans l'établissement en situation de handicap
    - manger en autonomie en situation de handicap
    - vivre les effets de la modification de la perception visuelle et auditive (DMLA, glaucome, rétinopathie diabétique, décollement de rétine)
    - vivre les effets de la diminution de l'endurance, de l'équilibre et de la notion de fatigabilité
- Atelier de simulation sur la confiance relationnelle
  - se laisser guider dans les déplacements
  - vivre l'aide au repas en situation de vieillissement
- Recueil et mise en commun des vécus et ressentis individuels
- Synthèse par centre de perception : audition-vue-toucher-olfaction-goût
  - construction d'un plan de progrès personnel dans sa prestation à la personne âgée ou dépendante
  - travail en sous-groupe
    - ce que je fais bien : analyses de pratiques professionnelles
    - pourquoi ?
    - sens de la pratique
    - ce que je vais améliorer "en s'inspirant de la démarche projet"

#### CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en situation : expérimenter sur soi le vieillissement - Retours d'expérience - Analyse de pratiques - Formation-action centrée sur la prise de conscience du vécu et du ressenti d'une personne en situation de dépendance - Expérimentation individuelle - Formation qui valorise l'importance d'un accompagnement de qualité

#### PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

#### INTERVENANT(S)

**Anna-Laura Bianchi**, psychologue du travail

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH

**Dr Imad Boulaich**, gériatologue en établissement de santé



## Les troubles psychiatriques chez la personne âgée

### Comprendre les troubles pour proposer un accompagnement adapté

Réf : G1372



Durée 14h

Paris 21, 22 janv. 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

#### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender les pathologies psychiatriques les plus fréquentes
- ▶ Discerner les troubles du comportement chez le sujet âgé
- ▶ Identifier les symptômes des principales maladies psychiatriques en gériatrie
- ▶ Reconnaître les facteurs aggravants et les signes de décompensation
- ▶ Analyser sa pratique à partir des problématiques rencontrées afin d'identifier des axes d'amélioration

#### PROGRAMME

- ▶ Maîtriser les éléments de définition : qu'est-ce qu'une pathologie psychiatrique ?
  - établissement de personnes âgées
  - les prises en charge recommandées
    - l'approche générale des thérapies médicamenteuses
    - l'approche générale des thérapies non médicamenteuses
  - pathologies à l'interface entre les problèmes physiques et les tableaux psychiatriques (Parkinson, démences, confusion)
- ▶ La sémiologie psychiatrique
  - le comportement psychomoteur
  - l'état émotionnel
  - le fonctionnement cognitif et les bases anatomiques et physiologiques
  - Echanges et débats
  - les notions de " normal " et de pathologique en psychiatrie
  - les attentes et perceptions des soignants autour de la maladie mentale
- ▶ Les pathologies psychiatriques les plus fréquentes chez le sujet âgé hébergé en établissement de personnes âgées
  - dépression
  - régression, apathie
  - troubles anxieux et du sommeil
  - troubles bipolaires
  - schizophrénie et psychoses
  - troubles de la personnalité
  - pathologies à l'interface entre les problèmes physiques et les tableaux psychiatriques (Parkinson, démences, confusion)
- ▶ La gestion des troubles du comportement des résidents atteints des maladies psychiatriques en
  - ▶ Développer ses compétences relationnelles avec les résidents
    - attitude et posture
    - adopter une communication et des attitudes adaptées dans les situations du quotidien
  - ▶ Travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau
  - ▶ Gérer les situations de crise et les analyser
    - l'évaluation des troubles :
      - mieux comprendre les difficultés de la personne et apprendre à travailler avec les capacités restantes de la personnalité
      - tenter de réduire les difficultés, rechercher des solutions adaptées aux résidents.
    - la gestion des comportements d'opposition aux soins (la capture et le rebouclage sensoriel, les stratégies de diversion)

#### Public concerné

- Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
- Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers atteints des maladies psychiatriques

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

#### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

#### INTERVENANT(S)

- Dr Imad Boulaich, gérontologue en établissement de santé
- Dr Fatma Shanoun, gérontologue en établissement de santé

## La prise en charge des maladies neurodégénératives et des troubles cognitifs

Un accompagnement global et pluridisciplinaire

Réf : G1373



Durée 14h

Paris 10, 11 juin 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

### Public concerné

- Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
- Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers atteints des maladies neurodégénératives

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### OBJECTIFS

- ▶ Renforcer sa capacité d'objectivation et de prise de recul par une meilleure connaissance des maladies neurodégénératives
- ▶ Développer les compétences des personnels dans leur capacité à appréhender les conséquences des troubles cognitifs
- ▶ Développer une attitude d'écoute et mobiliser les ressources du résident et de sa famille
- ▶ Favoriser le processus d'accompagnement par la mise en place de projets d'animation adaptés
- ▶ Développer la prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement au sein de l'établissement

### PROGRAMME

- ▶ Appréhender la notion de maladie neuro-dégénérative chez la personne âgée
  - les maladies neuro-dégénératives : définitions
  - la spécificité des maladies neuro-dégénératives : (Brainstorming) et classification
    - l'état confusionnel
    - la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
    - les troubles cognitifs de la maladie, les stades de la maladie d'Alzheimer, son évolution et les troubles non cognitifs associés à la pathologie
- ▶ Cerner et comprendre l'origine des troubles, leur structuration et les facteurs aggravants
  - l'arrivée dans la vieillesse, les spécificités de la prise en soin et les besoins des personnes âgées
  - la compréhension des troubles du comportement
  - l'évaluation des troubles : outils d'évaluation des troubles comportementaux
  - mieux comprendre les difficultés de la personne et apprendre à travailler avec les capacités restantes au travers des activités de la vie quotidienne
  - tenter de réduire les difficultés et rechercher des solutions adaptées à chaque personne
  - étude de cas à partir de situations de terrain apportées par les stagiaires
- ▶ Temps d'analyse des pratiques professionnelles
  - les recommandations de la HAS et des sociétés savantes : support et outil de la bientraitance au quotidien
  - les outils Mobiquat
- ▶ Identifier les marges de progrès dans sa pratique professionnelle
  - travail en sous-groupes à partir d'une situation d'usager : 3 à 4 situations de soins concrètes
    - décrire la personne en termes de capacités et de difficultés
    - décrire les actions soignantes mises en place
    - analyser et rechercher ce qu'il serait possible de mettre en place pour la personne âgée
  - diffusion du film « Les évadés du réel » : analyses et discussions autour du film
- ▶ Repérer les différents types d'accompagnement possibles
  - l'approche des soins et les implications pour l'équipe
  - la prise en compte des attentes de la personne
    - être écouté, compris, aidé
    - l'importance de la reconnaissance et la connaissance des capacités et des difficultés de la personne
    - l'importance du maintien des capacités
  - les observations et le recueil de données
    - l'observation des fonctions cognitives, de la mémoire, du langage
    - l'observation de l'humeur
    - l'orientation dans le temps et dans l'espace
    - l'observation des gestes conservés, de la reconnaissance des objets et des personnes
  - l'adaptation des actions en fonction des observations et la mise en place d'objectifs réalistes la guidance verbale et gestuelle, l'aide apportée, accompagner la personne
- ▶ Apprendre à communiquer avec la personne âgée atteinte de troubles neuro-dégénératifs
  - communiquer avec une personne âgée atteinte d'une maladie neuro-dégénérative
    - les modes de communication
    - l'orientation vers la réalité
    - la "validation affective" (Naomi Feil)
    - les attitudes à adopter (regard, parole, ton, mots, distance, toucher, interventions possibles)
  - la communication non verbale
    - le décodage des messages de la personne
    - l'importance des sens, le toucher : soin et moyen de communication, le toucher/massage, les signaux émis par notre corps (voix, ton, gestes, distance, posture, gestes, regard)
  - la gestion des comportements d'opposition aux soins : la capture et le rebouclage sensoriel, les stratégies de diversion
  - l'attitude soignante : séquence vidéo pédagogique : "le savoir-faire et le savoir-être dans le soin"
  - définir en sous-groupe 2 ou 3 axes d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Dr Imad Boulaich**, gérontologue en établissement de santé  
**Dr Fatma Sahnoun**, gériatre en établissement médico-social



## Les activités physiques adaptées (APA) aux personnes âgées

Réf : G1387



### OBJECTIFS

- Fournir des repères simples pour comprendre l'anatomie et la physiologie humaine
- Définir des activités de gymnastique douce adaptées à la personne âgée et au quotidien des équipes
- Concevoir une séance d'activités physiques
- Fédérer l'ensemble des professionnels autour de l'activité physique adaptée
- Contribuer à une meilleure santé physique et psychique du résident

### PROGRAMME

- Bien vieillir, une nécessité pour la personne accompagnée et pour les professionnels
  - employées, consignes, recherche du minimum d'effort pour un maximum d'efficacité
  - bilan et définition des axes de progression dans le temps
- Comprendre le fonctionnement du corps humain
  - les grandes lois de la nature et la recherche de l'efficacité dans le mouvement
  - le fonctionnement du corps humain : des systèmes interdépendants (système squelettique, articulaire, musculaire)
  - comprendre le mouvement : le corps, l'équilibre, les articulations, les muscles
  - prendre conscience des articulations (chevilles, genoux, fémur, colonne vertébrale)
  - l'équilibre des tensions, un élément clé du mouvement
  - l'importance d'une approche globale du corps
- Les points clés pour mener une APA auprès et avec les personnes âgées
- L'approche du professionnel dans l'animation d'une activité physique adaptée
- Construire une séance d'APA, étape par étape
  - état des lieux
  - choix des exercices, justesses des images
- L'installation du pratiquant et les consignes de sécurité
- Exercices pratiques dédiés
  - libération de la cheville et restructuration du pied
  - libération du pivot genou
  - prise de conscience du bassin
  - libération des sacro-iliaques
  - libération des coxo-fémorales
  - stimulation des quadriceps
  - Aae vertical : thorax et crâne
  - charpente osseuse
  - libération des para vertébraux
  - libération de la respiration
  - libération du cadre abdominal
  - libération du haut de la colonne vertébrale
  - libération des clavicules
- Atelier en sous-groupes : construire une séance d'activité physique adaptée; animer une séance d'exercices physiques adaptés

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques simples - Retours d'expérience - Mises en situation - Exercices d'activité physique simples et courts à intégrer dans le quotidien des équipes (matériel nécessaire aux ateliers pratiques peut être fourni gratuitement sur demande (balles en mousse, balles de tennis, ballons paille, etc.)

### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : inventaire des acquis a priori des participants ainsi que de leurs attentes - En fin de formation : bilan des acquis et questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Guillaume Gandon**, animateur en EHPAD  
**Maïlys Boucherba**, formatrice Activité Physique Adaptée

### Public concerné

- Professionnels de santé interagissant avec les personnes accompagnées (IDE, AS, ASG, etc.)
- Professionnels susceptibles de participer à une animation

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy Tondje :**  
 Assistante de pôle

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

## La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie

### Construire une culture palliative au sein de son établissement

Réf : G1344



Durée 14h

Paris 4, 5 mars 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

#### OBJECTIFS

- Améliorer sa pratique pour mieux répondre aux besoins et attentes de la personne en fin de vie
- Organiser les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie au sein de sa structure
- Travailler de manière pluridisciplinaire en équipe de soin et en réseau

#### PROGRAMME

- Les soins palliatifs
  - approche historique, législative et sociétale
  - définitions et concepts de base : le cadre réglementaire, les organisations
- Identifier, prévenir, évaluer et soulager les souffrances
  - les différents types de douleur et leurs spécificités chez le résident en fin de vie
  - l'évaluation de la douleur
  - les symptômes liés à la fin de vie
  - les conduites à tenir
- Comprendre le processus de deuil
- L'accompagnement du résident
  - les souffrances, leur mode d'expression, les stratégies de défense
  - les besoins des résidents : physiques, psychologiques, spirituels
  - les peurs du résident et les étapes du mourir
  - l'écoute active
  - la reformulation
  - les émotions
  - la spécificité du domicile
- L'accompagnement de l'entourage
  - accompagnement, besoins et peurs de l'entourage
  - les différentes réactions de l'entourage : fuite, agressivité, déni
  - la gestion des conflits familles/soignants
- les ressources institutionnelles et personnelles
- La démarche éthique et les situations difficiles
  - le processus décisionnel : organisation à mettre en place, ressources, démarche
- Le travail pluridisciplinaire
  - la reconnaissance des fonctions de chacun
  - le médecin et la collégialité pour la stratégie thérapeutique
  - le rôle des soignants, du psychologue, du kinésithérapeute, le diététicien
- Les professionnels face à la fin de vie
  - l'empathie et la relation d'aide
  - les risques psychosociaux : attachement affectif et épuisement professionnel
  - les savoir-être et savoir-faire pour mieux accompagner le patient et son entourage
  - réflexion sur la place de l'accompagnement de la fin de vie dans le quotidien des soignants
- Élaborer et suivre le projet personnalisé et de soins en équipe
  - le projet de soins centré sur le résident
  - l'évaluation et le contrôle des symptômes
  - le respect des besoins et des demandes du résident et de l'entourage
  - le maintien de l'autonomie
  - le respect de l'intimité du résident
  - la conservation des liens
  - le respect des droits du résident

#### Public concerné

- Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
- Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers en fin de vie

#### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Echanges sur les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration - Atelier pratique : mise en œuvre d'une démarche palliative, autoévaluation de ses pratiques professionnelles

#### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

#### INTERVENANT(S)

**Christian Gandiol**, assistant social en équipe mobile de soins palliatifs, psychothérapeute



## Prévenir le risque de « chutes » chez la personne âgée

Réf : G604



### OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme de chute de la personne âgée et ses conséquences
- S'inscrire dans une démarche d'évaluation à partir des recommandations de bonnes pratiques
- Gérer le risque de chutes
- Définir collégalement des actions de prévention à mettre en place en équipe soignante

### PROGRAMME

- Le mécanisme de chute chez la personne âgée :
  - La marche
  - Vieillesse et chutes ; l'enjeu de la prévention
  - Les effets de la chute sur la personne : impacts physiques et psychologiques
- Les outils de repérage des résidents à risque de chutes
  - les facteurs de risque intrinsèques et extrinsèques
  - l'évaluation gériatrique
  - les outils d'évaluation et de dépistage
  - échange sur les modalités de mise en œuvre par les équipes de soins
- Les actions simples de prévention et la prise en charge individualisée et multifactorielle du résident à haut risque de chutes
  - se prendre en charge
    - les prescriptions médicamenteuses
    - correction des déficits visuels, neurosensoriels et nutritionnels
    - activité physique et hygiène de vie
    - programme de rééducation adapté : ateliers équilibre
  - miser sur la sécurité : évaluation et aménagement de l'environnement, de la chambre et des accessoires
  - le panorama des technologies au service de la
- La coordination entre l'équipe soignante, le médecin coordonnateur et le médecin traitant
  - protocoles et de prévention et de prise en charge des chutes en équipe pluridisciplinaire
  - l'importance des réunions de synthèse et de la fixation d'objectifs de soins personnalisés
  - l'implication du personnel de nuit
  - l'utilisation systématique des outils
- Stratégie de prévention en établissement médico-social
  - analyse des pratiques professionnelles
  - axes de la stratégie de prévention
    - les médicaments
    - les pathologies sous-jacentes potentiellement en cause
    - la rééducation et éducation
    - l'environnement
- Les contentions ; le paradoxe de la prévention
- Le rôle capital de l'équipe

### Public concerné

- Personnels médicaux et paramédicaux
- Equipes hôtelières
- Équipes d'animation

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Aide à la construction d'une stratégie de prévention de chutes - Ateliers de prévention permettant de travailler l'équilibre

### PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Dr Imad Boulaich**, gérontologue en établissement de santé  
**Dr Fatma Shanoun**, gérontologue en établissement de santé  
**Mailys Boucherba**, formatrice Activité Physique Adaptée

**La maîtrise du risque infectieux en ESSMS****De la prévention du risque infectieux à la gestion de crise épidémique**

Réf : G2268

**OBJECTIFS**

- ▶ Connaître les spécificités du risque infectieux en établissement médico-social
- ▶ Donner aux professionnels les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au bon exercice de leurs missions et la gestion de crise épidémique (dont COVID-19)
- ▶ Prévenir et maîtriser le risque infectieux

**PROGRAMME**

- ▶ Le cadre réglementaire et les enjeux de la maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social
- ▶ Les précautions standard en EHPAD
  - l'hygiène des mains
  - le port des gants
  - la tenue professionnelle
  - le port du masque et de lunettes
  - la gestion des matériels et des surfaces
  - la gestion du linge
  - la gestion des déchets
  - la gestion des prélèvements
- ▶ Les précautions complémentaires
  - Contact
  - Gouttellettes
  - Air
- ▶ Les accidents avec exposition au sang
  - les collecteurs
  - les bonnes pratiques d'usage
  - la conduite à tenir
- ▶ Les soins d'hygiène et de confort
  - la toilette corporelle
  - l'hygiène buccodentaire
  - le change de protection
- ▶ La restauration collective
  - la législation
  - la réception des matières premières
  - les règles d'hygiène et la préparation des aliments
  - la liaison chaude et froide
  - l'hygiène et le repas
- ▶ Les circuits propre et sale
- ▶ Focus sur la gestion d'épidémie COVID-19
  - Présentation du Coronavirus SARS-coV2
  - Modes de transmission du virus
  - Protection des agents
  - Prise en charge des résidents
  - Règles générales : traitement symptomatique, visites, circuit du linge, circuit de la vaisselle, nettoyage et désinfection des surfaces, etc.

**MÉTHODES MOBILISÉES**

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

**PRÉREQUIS**

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

- ▶ En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

**INTERVENANT(S)**

**Laurie Lefaix**, Infirmière Mobile D'Hygiène-Equipe opérationnelle d'Hygiène, CH Emile Roux

**Public concerné**

- Personnels médicaux et paramédicaux
- Équipes d'animation
- Équipes hôtelières

**Accessibilité**

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

**CONTACT**

**Romy Tondje :**  
*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



## Prévention et gestion des épidémies

Réf : G2001



### OBJECTIFS

- ▶ Savoir prendre en charge un résident infecté
- ▶ Connaître la PEC de résidents en unité dédiée

### Public concerné

- Tout public

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### PROGRAMME

- ▶ Microbiologie
  - ▶ Prévenir le risque d'exposition au sang, liquide biologique ou tout autre produit d'origine humaine
- ▶ Les virus
  - Symptômes
  - Modes de transmission
  - Traitement et confinement
  - Guérison
- ▶ Précautions standards
  - ▶ Prévenir le risque de transmission des micro organismes via l'environnement
  - ▶ Equipement de Protection Individuelle
  - ▶ Hygiène respiratoire - lavage des mains
- ▶ Prévenir le risque de transmission inter-humaine des micro organismes
  - ▶ Gestion des excréments
  - ▶ Gestion de l'environnement

## CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés - Apports théoriques - Etudes de situation

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Un quiz en ligne reprenant les différents points de la formation

### INTERVENANT(S)

**Geneviève Mellet-Bernheim**, consultante formatrice, cadre de santé

**Laurie Lefaix**, consultante en hygiène hospitalière



## Construire et faire vivre l'animation en EHPAD

Réf : G003



### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les arguments pour positionner l'animation comme une activité à part entière au sein d'un ESSMS
- ▶ Maîtriser les étapes et outils essentiels pour construire et déployer une animation pertinente au quotidien
- ▶ Définir les actions à mettre en place pour dépasser les freins du terrain
- ▶ S'inscrire dans une démarche d'évaluation

Durée 14h

Paris 16, 17 sept. 2024

Tarif adhérents 880 €

Tarif non-adhérents 960 €

### PROGRAMME

- ▶ L'animation, une activité à part entière dans un établissement médico-social
  - l'évolution de la législation en faveur de l'animation
  - la place de l'animation dans un projet d'établissement
  - la place de l'animation dans le projet personnalisé
- ▶ Du projet d'animation au programme hebdomadaire, un chemin étape par étape
  - l'intégration des ressources de son territoire
  - le recensement des besoins et attentes (à ce jour, demain, l'ensemble des besoins)
  - la conception du projet d'animation, une étape participative cruciale (inclus les différents types d'animation)
  - la question des moyens humains et financiers (activités flashes)
- la fiche technique, l'outil incontournable
- le suivi et l'évaluation, oui mais comment ?
- 3 Ateliers en sous-groupe portant sur la fiche de recensement des besoins, la fiche technique d'activité et l'évaluation d'une animation
- ▶ Relever les défis de l'animation au quotidien
  - la place de l'animateur/trice au sein des équipes
  - la sécurité des activités, un enjeu pour tous
  - Intégrer les soignants dans l'animation
  - le recours aux bénévoles, aux familles et aux prestataires extérieurs
  - la question des résidents isolés
  - jeux de rôle portant sur une réunion de transmissions ciblées, l'organisation de la participation des soignants à une animation, une réunion de bilan avec un partenaire extérieur

### Public concerné

- Équipes en charge de l'animation

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Jeux de rôle - Etudes de cas : la "validation" de Naomi FEIL - Montessori - Outils pratiques - Exemples d'ateliers d'animation (organisation pratique, population Alzheimer, etc.)

### PRÉREQUIS

- ▶ Une expérience d'un an dans le secteur médico-social

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : recueil des attentes des participants - En fin de formation : bilan des acquis, plan de progression individuel, questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Guillaume Gandon**, animateur en EHPAD

**Sophie Charpentier**, consultante du pôle Médico-Social du CNEH



## Animateur(trice) en ESSMS

Réf : G2303



### OBJECTIFS

- ▶ Un programme sous forme d'un parcours modulaire de 3 fois 3 jours, à la carte
- ▶ Une pratique intensive en situation pour développer ses compétences tant organisationnelles que relationnelles et techniques

### PROGRAMME

- ▶ **MODULE 1 (3 jours) - Environnement et cadre réglementaire**
  - développer une connaissance approfondie de l'évolution du cadre réglementaire dans les EHPAD
  - actualiser ses connaissances sur le sens de l'accompagnement de la personne âgée en EHPAD au regard des obligations réglementaires
  - identifier les enjeux gérontologiques actuels et leurs évolutions
    - atelier 1 : Identification des enjeux gérontologiques actuels
    - atelier 2 : La place de l'animation en France dans le secteur de la gérontologie
    - atelier 3 : Approfondir ses connaissances sur la psychopathologie de la personne âgée vivant en établissement
- ▶ **MODULE 2 (3 jours) - Se forger une nouvelle identité professionnelle**
  - développer un positionnement spécifique face

aux différents acteurs (résident ou groupe de résidents, direction fonctionnelle, encadrement, équipes médicales et non médicales, famille et ayants droits, intervenants extérieurs, intervenants sociaux, etc.)

- atelier 4 : Le projet d'accompagnement personnalisé
- atelier 5 : La posture professionnelle
- atelier 6 : Perfectionner ses techniques

**MODULE 3 (3 jours) - Organiser et gérer l'animation**

- acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet
- maîtriser la méthodologie de pilotage opérationnel d'un projet d'animation
- connaître les bases de la démarche d'amélioration continue de la qualité
  - atelier 7 : Coordonner et faire vivre l'animation
  - atelier 8 : Le projet d'animation
  - atelier 9 : Évaluer ses activités d'animation

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Mises en situation - Une analyse des pratiques actuelles - L'élaboration de tableaux de bord - La définition des indicateurs d'évaluation

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Mise en situation - fiche d'évaluation à l'issue de chaque module

### INTERVENANT(S)

**Rafael Verdejo**, directeur du pôle Médico-social du CNEH  
**Guillaume Gandon**, animateur en EHPAD

\*sous forme de 3 modules au choix et à la carte de 3

Durée 21h par module soit 63h

Paris 9, 10, 11 avr. 2024  
 et 13, 14, 15 mai 2024  
 et 25, 26, 27 juin 2024

### Tarif adhérents

chaque module 800 €  
 parcours complet 2 200 €

### Tarif non-adhérents

chaque module 900 €  
 parcours complet 2 500 €

### Public concerné

- Animateurs ou faisant fonction

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## Mobiliser une équipe autour de l'alimentation, du menu au service

Réf : G531



### OBJECTIFS

- ▶ Analyser un plan alimentaire
- ▶ Participer au repérage des fragilités chez les personnes accompagnées et à la gestion des situations complexes
- ▶ Améliorer et repenser le service des repas et son environnement
- ▶ Maîtriser les règles d'hygiène
- ▶ S'inscrire au sein d'une équipe comme acteur dynamique

### PROGRAMME

- ▶ Introduction : les effets du vieillissement sur la prise alimentaire et sur le métabolisme, la symbolique alimentaire
  - ▶ La composition des menus, une étape aux multiples enjeux
    - repères nutritionnels essentiels
    - la place du plaisir et des 5 sens
    - la variété, à rechercher ou à éviter ?
    - le plan alimentaire et les changements de menus
    - au-delà des mets, la question de la cuisson et de la température
  - ▶ Le repérage des fragilités chez les personnes accompagnées
    - des sources de fragilité multiples et évolutives
    - les signes d'alerte utilisables au quotidien (dénutrition, déglutition, déshydratation, etc)
    - les régimes et textures et l'enrichissement, des pratiques majoritaires (différents types)
    - situations particulières (Alzheimer, refus de s'alimenter)
    - atelier en sous-groupes : analyse d'exemple de plans alimentaires, utilisation de grilles d'alerte
  - ▶ Le moment du service, moteur d'une bonne alimentation
- le mode de service approprié (une ou des salles, la question de l'heure des repas, de la durée)
  - les attitudes et la gestuelle/les techniques de service
  - le plan de salle et le plan de table
  - l'aménagement de la salle: confort, respect des rythmes, convivialité et décoration
  - l'aide au repas
- ▶ Les règles d'hygiène essentielles
  - ▶ Atelier pratique : visite d'une salle de restauration afin d'échanger autour des améliorations possibles
  - ▶ L'alimentation, un enjeu où chacun a son rôle à jouer
    - le rôle de chaque métier dans la prévention et la gestion de l'alimentation (soignant, animation, bio nettoyage, cuisine)
    - la responsable hôtellerie, un lien essentiel avec les personnes accompagnées (Commission des Menus, enquête de satisfaction)
    - des outils simples du quotidien à utiliser (recueil des besoins et attentes, communication écrite au quotidien, PP, réunions de synthèse, traçabilité avec le prestataire Restauration)

### Public concerné

- Responsables hôtellerie/hébergement
- Référents alimentation
- Personnels impliqués dans le service restauration

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy**

**Tondje :**

*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Mises en situation - Jeux de rôle

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : inventaire des connaissances et acquis des participants - En fin de formation : plan d'action individuel et questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Florence Bernardet**, psychologue comportementaliste, experte au CNEH

**Laurent Viale**, expert CNEH, ex-responsable hôtellerie



## Le bionettoyage en ESSMS

Réf : G1293



### OBJECTIFS

- ▶ Améliorer la qualité de l'environnement de la personne accompagnée
- ▶ Acquérir des méthodes adaptées d'entretien et de désinfection des surfaces
- ▶ Limiter le risque infectieux en ESSMS

### PROGRAMME

- ▶ Le vocabulaire de base du bionettoyage
  - les grands principes de nettoyage
  - le dépoussiérage humide
  - le nettoyage des sols
  - les particularités du résident en isolement
- ▶ Les précautions standards en ESSMS
  - la tenue professionnelle
  - l'hygiène des mains
  - le port des gants
- ▶ La préparation du chariot
  - le matériel : comment l'utiliser ?
  - l'entretien du chariot et du matériel
- ▶ La préparation des produits
  - les différents types de produit : détergents, désinfectants, etc.
  - la fiche technique du produit
  - l'utilité des étiquettes
  - les règles élémentaires d'utilisation
- ▶ Le bionettoyage d'une chambre au quotidien
  - ▶ Les techniques de décontamination des chambres et des circuits
  - ▶ Le bionettoyage après la sortie
  - ▶ L'entretien des autres locaux
- ▶ Les mesures barrières en période de pandémie pour les professionnels hôteliers en établissement médico-social
  - protocole nettoyage chambre et des locaux
  - protocole d'entretien de la vaisselle
  - équipement de protection individuelle pour le personnel hôtelier

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Mise en situation

### PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - Questionnaire d'évaluation à chaud

### INTERVENANT(S)

**Elisabeth Gawsewith**, cadre de santé

### Public concerné

- Personnels en charge de l'environnement de la personne accueillie
- Agents d'entretien

### Accessibilité

Référente Handicap CNEH  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

### CONTACT

**Romy Tondje :**  
*Assistante de pôle*

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



## VOUS INSCRIRE

### En ligne sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) :

Rubrique Formations puis nos domaines de formation faites votre choix et suivez le lien inscription.

### En nous retournant le bulletin d'inscription au choix :

- Par e-mail à [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)
- Par courrier au CNEH, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

**Rappel :** *N'engagez pas de démarche de déplacement et d'hébergement sans la confirmation de votre formation par le CNEH. En cas de doute contactez-nous au : 01 41 17 15 15*

Dès réception de votre inscription par nos services 2 étapes :

1. L'envoi de la convention
2. Dès confirmation de la session par le CNEH, nous vous faisons parvenir un mail de confirmation accompagné de la convocation précisant date(s), horaires et lieu de la session.

### Formation en classe virtuelle :

Le CNEH utilise l'outil de conférence en ligne TEAMS. Chaque participant reçoit quelques jours avant sa formation une invitation. Les supports de formation sont mis à disposition sur une plateforme dédiée.

## HÉBERGEMENT

### Nos partenaires hébergement à proximité du CNEH :

#### **B&B Hotel Paris Malakoff Parc des Expositions**

Code partenaire : PARCNE09

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjour inclus. L'hôtel dispose d'un parking fermé.

Réservations uniquement par mail à [bb\\_4301@hotelbb.com](mailto:bb_4301@hotelbb.com) en communiquant les informations suivantes : Nom, Prénom – Numéro de téléphone portable – Numéro de carte bancaire et sa date d'expiration (pour la garantie) – Dates de séjour \_ code partenaire.

2 Boulevard Charles de Gaulle , 92240 Malakoff, France - 08 92 78 80 77

#### **BBA - Centrale de réservation hôtelière**

Notre partenaire BBA (Business Booking Agency) est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes de réservation hôtelière en tenant compte de vos exigences de confort et de votre budget.

<https://resa.groupebba-bma.com>

**Pour toute question portant sur l'accessibilité de nos locaux, contactez notre référent handicap :**

Sylvie LIOT  
Tél. 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55  
[sylive.liot@cneh.fr](mailto:sylive.liot@cneh.fr)

## VOTRE JOURNÉE DE FORMATION

Les formations se déroulent de 9h à 17h (coupure 1h30 le midi). Des pauses sont prévues au cours de la matinée et de l'après-midi. Les stagiaires sont accueillis dans une des onze salles du centre de formation du CNEH, situé à Malakoff, à quelques minutes en métro de la gare Montparnasse.

## RESTAURATION

Pour nos sessions parisiennes, tous les stagiaires\* sont invités à déjeuner gratuitement dans un restaurant réservé à leur attention. Le CNEH met à disposition dans son centre de formation un distributeur de boissons chaudes ainsi que des fontaines à eau.

*\* Hors stagiaires suivant une préparation aux concours ou une formation d'adaptation à l'emploi*

#### **Apparthôtel Séjours & Affaires Malakoff**

La résidence dispose de studios dotés d'une kitchenette, d'une salle de bains, d'une télévision et d'un accès wifi.

Code partenaire : CNEH

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjours inclus

120 boulevard Gabriel Péri, 92240 MALAKOFF

01 49 12 05 10 – [www.myresidhome.com](http://www.myresidhome.com)



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## I - Préambule

Le CNEH, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est un organisme de formation indépendant. L'association CNEH est domiciliée au 3 rue Danton - 92240 Malakoff. Elle est déclarée sous le numéro d'activité 1.192 1585 192 et enregistrée en tant qu'organisme DPC sous le numéro 1044.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

### Définitions :

- le CNEH sera dénommé ci-après « organisme de formation » ;
- les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaires » ;
- le directeur de la formation au CNEH sera dénommé ci-après « le responsable des formations ».

## II - Dispositions générales

### Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement, de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, les règles relatives aux droits et aux devoirs des stagiaires.

## III - Champ d'application

### Article 2 : Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par le CNEH et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par le CNEH et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

### Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu soit dans les locaux du CNEH, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement au sein des locaux du CNEH, mais également dans tout local destiné à recevoir des formations de cet organisme.

## IV - Hygiène et sécurité

### Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise

ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

### Article 5 : Interdiction de fumer

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fermés et couverts, qui constituent des lieux de travail (articles L.3512-8 [1] et R.3512-2 du Code de la santé publique [2]).

### Article 6 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux du CNEH en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

### Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable des formations. Conformément à l'article R. 6342-1 du Code du travail, les obligations qui incombent à l'employeur en application des législations de sécurité sociale sont assumées par la personne, le service ou l'établissement qui assure le versement de la rémunération due au stagiaire.

### Article 8 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

## V - Discipline

### Article 9 : Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par le CNEH et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation adressée par voie électronique et/ou par voie postale. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Le CNEH se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par le CNEH aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir soit le formateur, soit le responsable des formations, soit le secrétariat du CNEH.

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

### Article 10 : Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse du CNEH, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- faciliter l'introduction de tierces personnes au sein de l'organisme.

#### Article 11 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente au CNEH.

#### Article 12 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

#### Article 13 : Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

#### Article 14 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour un strict usage personnel.

#### Article 15 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

Le CNEH décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

#### Article 16 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après :

- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable des formations doit informer préalablement à la prise d'une sanction :

- l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

#### Article 17 : Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable des formations ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable des formations ou son représentant convoque

le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable des formations ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires.

- Elle est saisie par le responsable des formations ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure décrite ci-dessus ait été respectée.

## VI - Publicité et date d'entrée en vigueur

#### Article 18 : Publicité

Le présent règlement est affiché dans les locaux du CNEH accessible à chaque stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est disponible à l'accueil du CNEH et sur son site Internet.

**CNEH, 3 rue Danton 92240 Malakoff 01 41 17 15 15**  
[www.cneh.fr](http://www.cneh.fr)



# DEMANDE D'INSCRIPTION



## À renvoyer au CNEH

- Par courrier : Service formation - 3, rue Danton 92240 Malakoff
- Par e-mail : formation@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## FORMATION\*

Intitulé.....  
Référence [ ] [ ] [ ] [ ] Date(s) .....  
Facturation sur Chorus Pro (établissements publics) : SIRET de l'établissement (14 chiffres) [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Code Service Chorus (SE) ..... Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

## FORMATION SUIVIE AU TITRE DU DPC\* (l'attestation délivrée uniquement après obtention des informations ci-après)

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

N° RPPS ..... N° ADELI .....

Mode d'exercice dominant (> 50%)  Salarié  Libéral  Mixte  Service de santé des armées

## PARTICIPANT\*

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Secteur  Direction  Administratif  Médical  Soins et paramédical  Technique et logistique

Autre .....

Métier exercé ..... Pôle/Service .....

E-mail du participant (obligatoire) .....

Nom de l'établissement .....

Statut juridique de l'établissement  Public  Privé  Espic

Adresse de l'établissement .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville ..... Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

## RESPONSABLE DE FORMATION\*

Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Adresse ( si différente de l'établissement) .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

Téléphone [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail (obligatoire) .....

## FINANCEUR (SI DIFFÉRENT DE L'EMPLOYEUR) :

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel. Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Date	Signature et cachet
------	---------------------

\*tous les champs sont obligatoires




# NOTRE CENTRE DE FORMATION

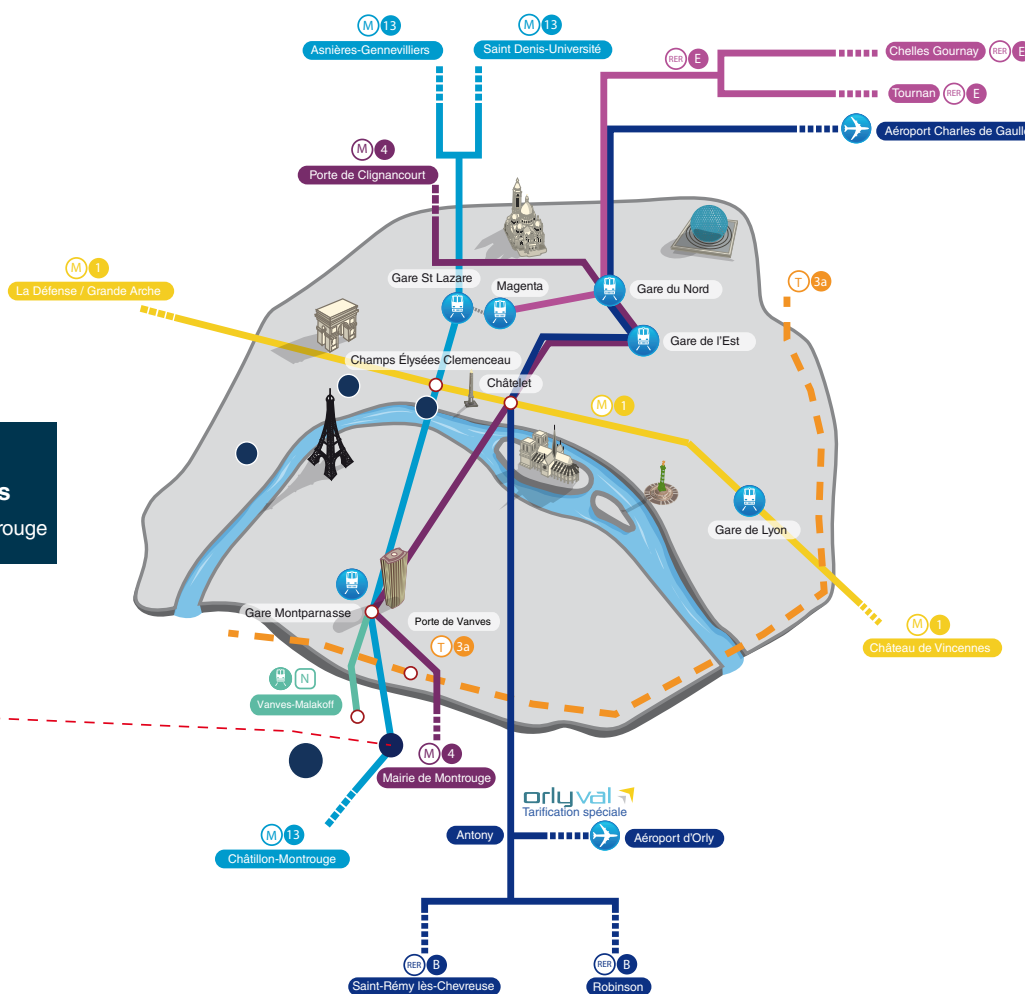
À proximité du cœur de la capitale, nous vous accueillons dans un environnement confortable et convivial.

Retrouvez les modalités pratiques de votre séjour au CNEH p. 620

Adresse : CNEH, 3 rue Danton - 92240 Malakoff

 13 Malakoff - Plateau de Vanves

Tél. : 01 41 17 15 15



## CONTACT

Tél. 01 41 17 15 15

E-mail : [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

Et toutes les informations sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS  
SUR [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)



**CNEH** - Centre National de l'Expertise Hospitalière  
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15